

Montpellier

Notre Ville

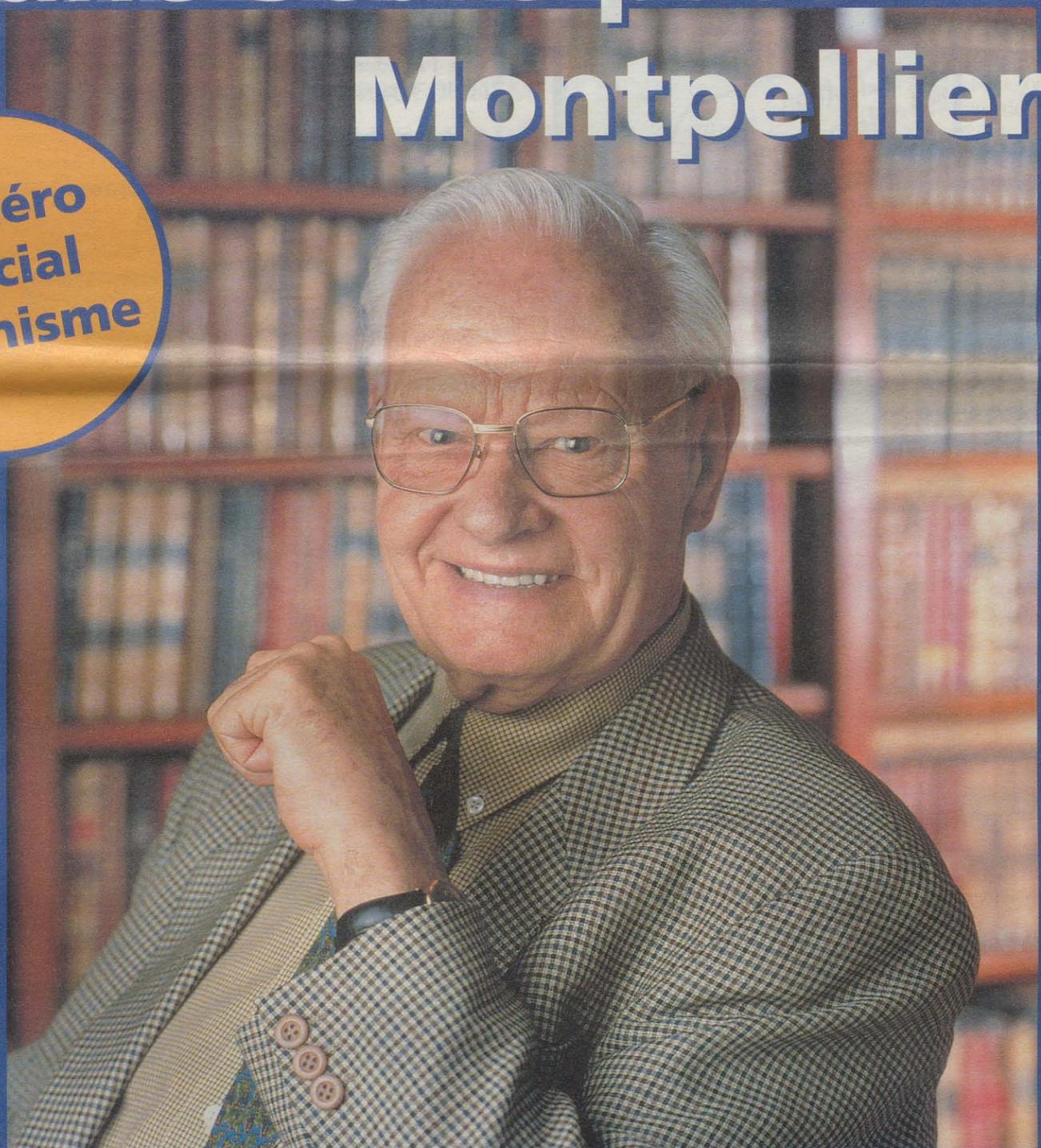
N°226
MARS 1999

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Raymond Dugrand : une seule passion Montpellier

Numéro
spécial
urbanisme



Projet de ville 1965-2015
avec Raymond Dugrand, 1er adjoint délégué à l'urbanisme

Projet de ville 1965



Georges Frêche, Député Maire de Montpellier et Raymond Dugrand sur le site d'Odysseum

2015

Raymond Dugrand

Premier Adjoint au Maire de Montpellier, chargé de l'Urbanisme et des Grands Travaux

Vice-Président de la Société d'Economie Mixte dite Société d'Equipement de la Région de Montpellier (S.E.R.M.)

Vice-Président du District Urbain de Montpellier, chargé des Grands Travaux

Engagé volontaire de la Résistance 1943-1945
 • Médaille Engagé Volontaire 1940-45
 • Médaille de la Résistance
 • Chevalier de la Légion d'Honneur

Agrégation de géographie en 1950
 Docteur ES-Lettres en 1963
 Professeur Université Paul-Valéry 1951-1993
 • Ex directeur C.N.R.S. d'une E.R.A. et d'une R.C.P. travaillant sur "La Ville" - 1958-1981
 • Ex président d'un laboratoire "propre" du C.N.R.S. - 1965
 • Ex directeur de l'Atlas Régional du Languedoc-Roussillon - 1963-1981
 • Médaille de bronze et d'argent du C.N.R.S. - 1963
 • Prix de l'Académie Française - 1966
 • Ex président du Conseil Régional du Tourisme du Languedoc-Roussillon - 1987-1993
 • Ex président fondateur de l'Agence Foncière du département de l'Hérault - 1986-1991
 • Ex vice-président de l'Agence d'Aménagement du Littoral - 1985-1990
 • Ex président de la Société Anonyme de Construction, l'Héraultaise - 1980-1991
 • Ex conseiller général et vice-président du Conseil Général de l'Hérault chargé de l'Environnement et de l'Aménagement - 1979-1985
 • Ex conseiller régional et vice-président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon - 1985-1991

La revue Architecture Méditerranéenne a publié dans son numéro de janvier 1999 un article sur la ville de Montpellier qui s'appuie sur une interview de Raymond Dugrand, adjoint au maire délégué à l'urbanisme.

C'est avec l'aimable autorisation de M. Robert Khaïat, le directeur de la publication, que nous reproduisons dans nos colonnes l'essentiel de cet article ainsi que les illustrations.



Entretien avec Raymond Dugrand Premier Adjoint de la Ville de Montpellier



Pourriez-vous, en quelques mots, nous dire quelle fut la ligne directrice que vous vous étiez donnée en prenant en charge le devenir de la ville à l'arrivée de Georges Frêche ?

Avec Georges Frêche notre objectif stratégique premier, très clairement explicité, fût de faire d'une ville moyenne, de province, toute endormie dans ses vignes, une véritable métropole européenne. Cela n'était ni lubie, ni fatuité, et d'autres l'avaient déjà compris. Tel le Général de Gaulle qui la consacra en 1958 capitale du Languedoc-Roussillon afin que cette région cesse d'être écartelée entre Toulouse et Marseille. Ou juste un peu plus tard I.B.M., la grande firme américaine qui, dès 1963, y concentra la fabrication des plus gros ordinateurs construits dans le monde. Gestes véritablement fondateurs qui en ont depuis entraîné bien d'autres.

© Ville de Montpellier D.A.P.

Si l'intérêt propre de Montpellier est de devenir métropole méditerranéenne comment le justifiez-vous dans le contexte géographique ?

N'y voyez d'abord aucun égoïsme. Les emplois métropolitains peuvent hésiter entre les grandes villes françaises. Mais s'ils ne viennent pas à Montpellier, c'est alors qu'ils optent pour Toulouse et Marseille et non hélas pour Sète ou Béziers. Par contre un réseau de sous-traitance, de complémentarité, de diffusion, peut naître de la métropole vers la région. Car dans notre monde il n'y a pas plus de région sans capitale qu'il n'existe de circonscription sans centre. Montpellier métropole, c'est donc une chance pour la région qui peut en sortir innervée, vivifiée. Tout au moins si elle le souhaite, l'accepte, et s'organise pour cela. Quant à l'Europe, face à l'Afrique, où pourrait-elle mieux trouver du côté français comme centre de diffusion de la civilisation occidentale que cette ville ouverte à tous vents ?

AU COURS DE CES DERNIÈRES ANNÉES, L'IMAGE DE MONTPELLIER, SES POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES ET SON QUOTIDIEN ONT ÉTÉ TOTALEMENT TRANSFORMÉS. L'ARRIVÉE DE GEORGES FRÊCHE, AVEC QUI VOUS TRAVAILLEZ DEPUIS LE PREMIER JOUR, A PROFONDÉMENT MODIFIÉ LE DEVENIR DE CETTE VILLE.



lant occitan et tournée vers la mer. Elle est l'égalée des républiques urbaines italiennes et ouvre comptoir à Tyr, St-Jean d'Acre, Tripoli et jusqu'en Arménie. Ses universités occupent le premier rang en Europe. Dans la seconde, qui débute au XVIII^e siècle, s'opère un prodigieux renversement. De ville du Sud, elle s'arime à son destin français. Ce n'est plus l'emporium du négoce maritime, mais une ville d'ordre, une grande capitale provinciale qui administre le Languedoc au nom du Roi et qui s'invente, dans ses hôtels et son Peyrou, une architecture personnelle. Or n'est-il pas possible, par un des retours habituels de l'histoire, que Montpellier entre actuellement dans un troisième cycle ascendant ? Car, sans cela, comment comprendre la fulgurance et la force de sa trajectoire récente ? Aux lendemains de la seconde guerre mondiale, elle n'est plus que la 25^e ville française, sans ambition ni projet, en pleine stagnation économique et livrée au laisser-faire de quelques loïsseurs. Or brusquement, en moins de 30 ans, la ville redevient la 7^eme de France à égalité avec Bordeaux. Ne serait-ce là que feu de paille ou au contraire période de décollage d'une troisième apogée ? En fait après les deux grandes séquences successives de ville du Sud puis de ville du Nord-nous le pensons prof

fondément, Georges Frêche et moi-même, Montpellier est entrée dans une troisième culmination où elle sera charnière entre Sud et Nord. C'est-à-dire une grande métropole européenne capable d'inventer, comme par le passé, les citoyennetés de demain. Illusion que tout cela ? C'est à l'histoire de répondre, mais quelles seraient nos responsabilités si nous refusions d'en accepter l'éventualité. Si nos engagements, nos projets, nos décisions, n'étaient pas à la hauteur de ce possible destin.

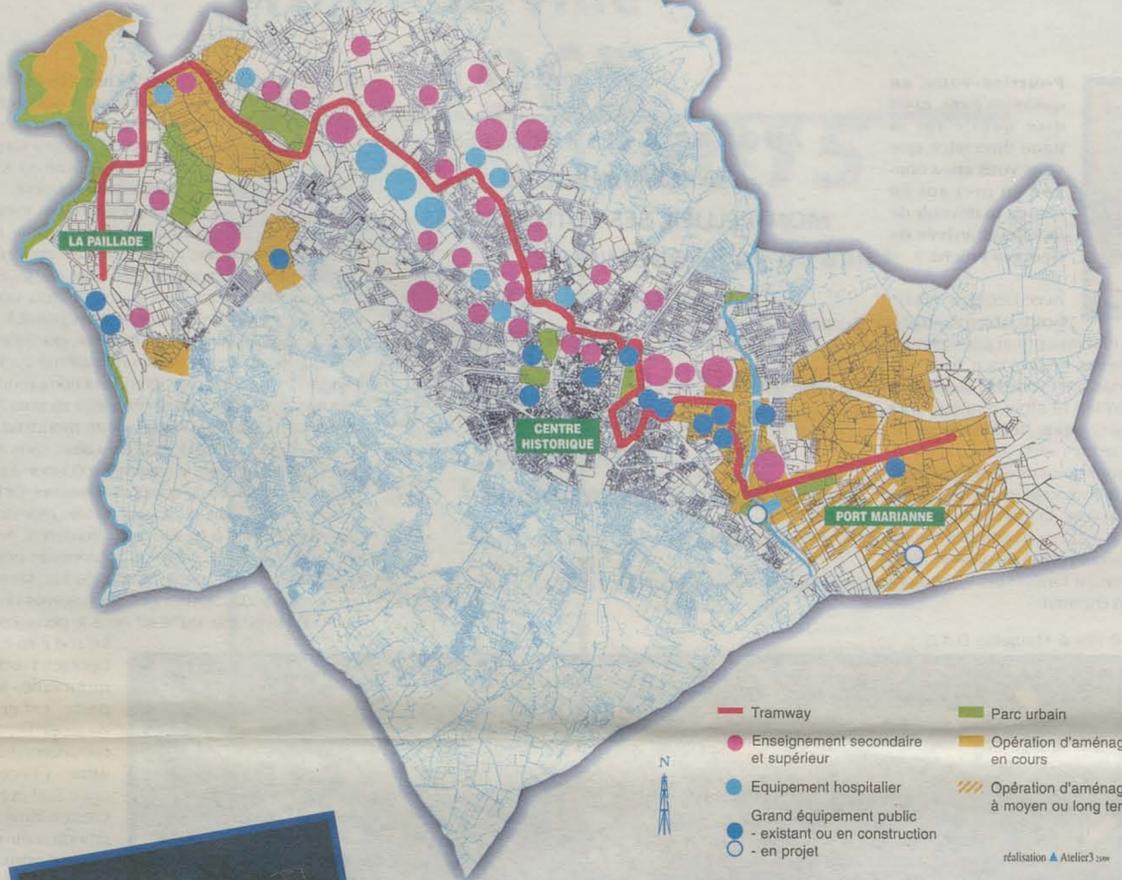
Pour réaliser cet objectif de Métropole comment avez-vous organisé votre politique de développement et pris vos décisions ?

Mais comment ancrez-vous cette ambition dans le passé de la ville ?

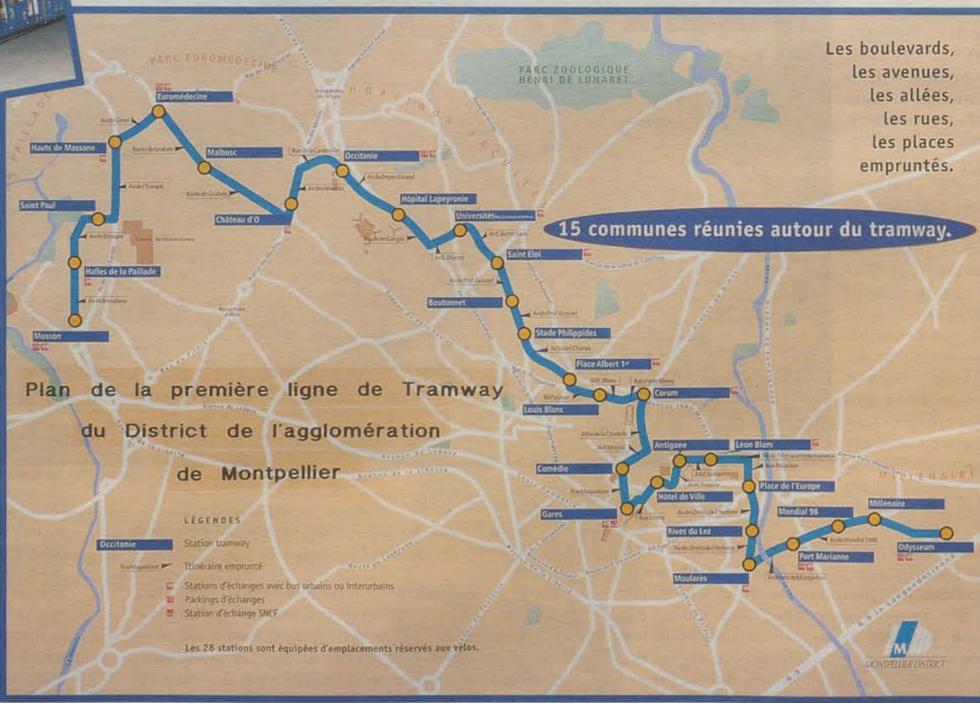
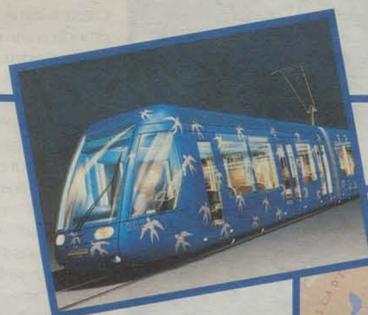
Schématiquement, on peut distinguer dans l'histoire de Montpellier deux culminations qui l'ont vue se hisser déjà au rang de grande métropole. Dans la première phase, à l'époque médiévale, Montpellier figure au deuxième rang des villes du royaume de France. Elle est alors citée du Sud par

Pour nous une ville qui veut gagner -et qui gagne- ne peut le faire sans objectif formulé et organisé, donc sans projet global. C'est à Montpellier ce que nous appelons le Projet de Ville, à différencier soigneusement du Projet d'urbanisme. Schématiquement ce type d'action revient à distinguer, dans le «process» du développement les phénomènes moteurs, qu'il convient de sélectionner et d'organiser, des mécanismes induits qui découlent tout naturellement de la demande sociale et se mettent deux-mêmes en place. Attirer les entreprises

Axe de développement urbain



- Tramway
- Enseignement secondaire et supérieur
- Equipement hospitalier
- Grand équipement public - existant ou en construction
- - en projet
- Parc urbain
- Opération d'aménagement en cours
- Opération d'aménagement à moyen ou long terme



Les boulevards, les avenues, les rues, les places empruntés.

Plan de la première ligne de Tramway du District de l'agglomération de Montpellier

- LÉGENDES
- Station tramway
 - Itinéraire emprunté
 - Stations d'échanges avec bus urbains ou interurbains
 - Parkings d'échanges
 - Station d'échange SNCT
- Les 28 stations sont équipées d'emplacements réservés aux vélos.

motrices, de pointe, et les placer dans une « ambiance » favorable à leur développement est donc notre perpétuelle préoccupation. Trois types d'actions pour cela ont été organisées : la maîtrise du cadre naturel, la création de la Technopole, le développement du Tertiaire Supérieur. L'axe dit écologique fut lancé en premier. Pouvait-on, en effet, faire d'une ville où les inondations chaque décennie faisaient des victimes, et où presque chaque été l'eau était rationnée, une grande métropole ? Les travaux alors entrepris ont donné lieu à des réalisations réellement stupéfiantes et cela même si nos concitoyens les considéraient maintenant comme normales et voire même banales : captage de la Source du Lez, réalisation des bassins d'orages, constitution de vastes poumons verts, triplement des jardins et des parcs, réserves foncières Sans toutes ces mesures les phénomènes de croissance auraient inévitablement déclenché des « déséconomies » -des désordres- capables d'entraver la poursuite du développement lui-même.

Mais il s'agit là d'investissements à long terme, non directement rentables, comment les avez-vous financés ?

Voire question est d'autant plus importante que nous n'avons bénéficié, pour les réaliser, ni d'aide de l'Etat, ni même de la Région. En fait, tous nos financements ont été rendus possibles par le seul retour fiscal car, dans le même temps, la Technopole s'était mise en place. Pour la constituer il s'est agi, en utilisant les effets d'une synergie (la fertilisation croisée) entre Universités, Recherche et Entreprises, d'obtenir la localisation, dans des parcs organisés pour cela, de firmes performantes. Cinq domaines d'activités ont été particulièrement sélectionnés : la médecine, l'agronomie, le tourisme, l'informatique et la communication. Cinq seulement direz-vous ? Mais, d'une part, Montpellier doit encore être modeste et, d'autre part, ne s'agit-il pas là des grands axes du futur ?

Bien entendu, il n'était pas question, par simple manque de place, de les installer en plein centre ville. Mais, à l'opposé, notre refus a été total de tomber dans l'attraction fallacieuse d'une péri-urbanisation basée sur la recherche de prix fonciers très bas et les facilités apparentes de circulation à grand gabarit. Les parcs de la Technopole sont donc tous à moins de trois kilomètres de la Comédie, juxtaposés, voire même imbriqués, avec les quartiers résidentiels. Au Nord-Ouest, Euromédecine, le parc le plus ancien sur lequel on entreprend la réalisation d'un nouveau quartier dit de Malbosq et à l'Ouest Garosud, le plus récent, basé sur l'inter-modalité, qui se remplit très rapidement.

Vers le Sud, vers les deux autoroutes (on va doubler incessamment l'actuelle) le T.G.V., l'aéroport et la Mer, les Parcs du Millénaire conçu à partir d'I.B.M. Enfin au Nord, notre fleuron indiscutable, Agropolis, le Parc le plus conforme à notre passé agronomique. Il est devenu très rapidement le plus grand centre mondial spécialisé en recherches méditerranéenne et tropicale. Naturellement, tous les Parcs sont complémentaires et ils induisent une activité de type véritablement urbain en s'intégrant profondément à la vie quotidienne de la Cité. Car à l'inverse des schémas habituels -et notamment ceux de Nice ou de Grenoble

où les Technopoles sont dissociées de la Cité- c'est toute la ville de Montpellier qui est devenue Technopole, ce qui lui a permis d'être classée, à l'automne 1998, première ville de France pour l'accueil des entreprises, créant plus de 30.000 emplois en quinze ans.

Et votre troisième axe de développement ?

On le sait, le niveau de commandement d'une ville dépend essentiellement du niveau de sa base tertiaire. Or, il y a encore peu, Montpellier, n'atteignait, sur ce plan, que celui d'une ville de niveau infra-départemental. La propulser au rang de métropole supposait donc de pouvoir y provoquer une véritable mutation dans le domaine des services, qu'il s'agisse des services à la personne comme de ceux aux entreprises. Bien entendu, il ne s'agit pas des services de base, d'utilisation quotidienne, mais du Tertiaire dit supérieur à qui l'on donne souvent le nom de Quaternaire. C'est là, dans notre monde moderne, le secteur essentiel du développement. Les financements d'Etat en matière d'enseignement et de recherche furent pour cela fondamentaux. Les initiatives privées en matière de banque, de formation, de bureaux d'études, de transport, de bureaucratie ont fait le reste. Dans cette seule dernière année, saluons par exemple l'arrivée de quatre entreprises prestigieuses : B.C.E.O.M., l'un des plus grands bureaux d'études français, CAP GEMINI qui gère l'informatique grand public du Crédit Agricole, F.T.M.S. France qui commercialise les offres itinéraires de France Télécom. Soit au total pour ces 4 entreprises plus de 500 emplois moteurs ! Ainsi sans que nous l'ayons programmé de longue date, le « marché », disons plutôt l'intelligence des décideurs et l'attraction des services de Montpellier ont produit leurs effets bénéfiques.

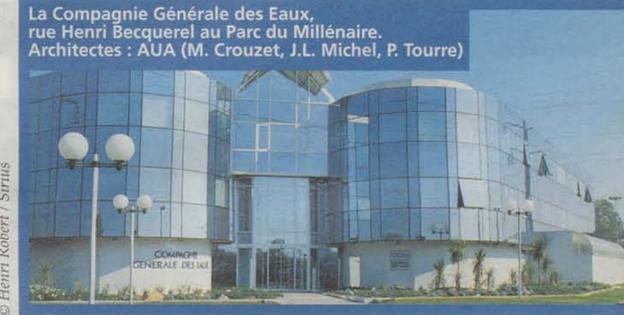
Mais n'est-ce pas sur le plan culturel que l'effort a été le plus important ?

Vous avez raison, sur la culture, mais aussi sur le sport. Pour ce dernier secteur il n'y a qu'à comptabiliser nos équipes inscrites dans les divers championnats nationaux et penser au stade de la Paillade et à la dernière Coupe du Monde. Montpellier a d'ailleurs été plusieurs fois classée première ville sportive de France. Pour la culture, regardez simplement les programmes de l'année à venir : Henri Maier a programmé 12 opéras dont la Callisto de Cavalli qui a fait courir tout Bruxelles. Jean-Paul Montanari, pour sa saison de danse, a invité entre autres Régine Chopinot, le Ballet National de Cuba, Cristina Hoyos et jusqu'aux danses traditionnelles de l'Inde du Sud ou du Tibet. Jean-Claude Fall, au Théâtre des 13 Vents, programme Comelle, Peter Brook, Marivaux, Brecht Quant à l'orchestre sous la direction de René Koering, il émerge définitivement au niveau européen avec de septembre à juin (donc sans compter le Festival de Radio-France) plus de 70 concerts ! Faut-il rappeler que l'année à venir verra l'ouverture de deux grandes bibliothèques de 15.000 m2 chacune, construites à moins de 300 mètres l'une de l'autre, la première commandée par l'Etat et conçue par René Dotti-londe, et la seconde commandée par la Ville et signée par Paul Chemetov et Borja Huidobro ?

Montpellier Technopole



B.C.E.O.M. au Parc du Millénaire. Architectes : D. Bedeau - P. Bonon.



La Compagnie Générale des Eaux, rue Henri Becquerel au Parc du Millénaire. Architectes : AUA (M. Crouzet, J.L. Michel, P. Tourne)



Dell Computer, rue John Napier. Architectes : P. Cardin - M. Frémolle



L'Institut Européen des Membranes et Institut des Sciences de l'Eau, construit pour l'université Montpellier III dans le quartier de la faculté de sciences. Architectes : B. Hellin - H. Sebbag.



Le parc des expositions de Montpellier, restructuré par les architectes D. Bedeau et P. Bonon.

L'avènement des quartiers



Crèche municipale Le Petit Prince de Boutonnet, œuvre des architectes Brigitte Hellin et Hilda Sebbag



Les Maisons de Bari : une remarquable opération de réhabilitation des logements Opac de l'ancien Carré Uranus. Au lieu de traiter uniformément les 1700 appartements, le chantier a été fractionné : chaque cage d'escalier a fait l'objet d'un traitement particulier et a été confiée à un architecte différent.



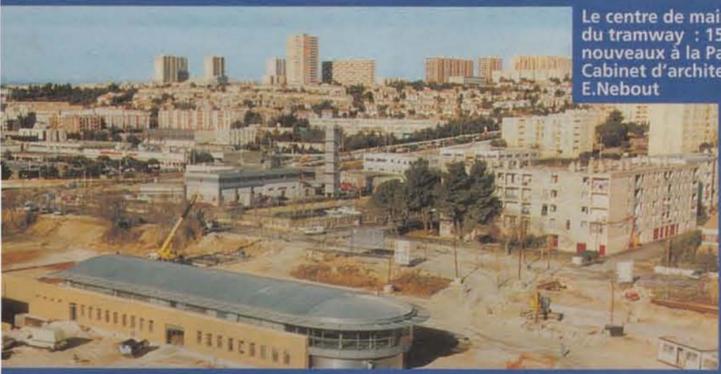
Logement social : les maisons de ville du Puech de Massane, construites par le cabinet d'architectes Arch.

Théâtre de la Coupe du Monde 98 le stade de la Mosson, entièrement refait avec ses 35000 places assises, est l'âme du quartier de la Paillade.



© Claude O'Sigheue. Architectes D. Bédau et Ph. Bonon

Le centre de maintenance du tramway : 150 emplois nouveaux à la Paillade. Cabinet d'architecture : E. Nebout



© Claude O'Sigheue

LE PROJET D'URBANISME

Vous avez, précédemment, très soigneusement distingué projet de ville et projet d'urbanisme. Position, peu fréquente car le plus souvent les deux sont confondus. Pourquoi ? Comment passez-vous de l'un à l'autre ? Comment les articulez-vous ?

Le projet de ville est global, car une métropole ne peut se priver d'un seul des secteurs nécessaires à son épanouissement. Il faut tout programmer, tout réaliser, même s'il est besoin d'établir des choix, des hiérarchies et des étalements dans le temps.

Le projet d'urbanisme n'est donc qu'une sous-partie du projet de ville comme le seraient un Plan de Voirie d'Agglomération (D.V.A.) ou un Plan de Déplacement Urbain (D.P.U.). Ce qui ne signifie pas qu'il soit en situation secondaire par rapport à l'action globale. Il peut même parfois la précéder, soit hiérarchiquement, soit même chronologiquement. Ainsi, à Montpellier, bien avant de parler d'économie, nous avons dès notre arrivée, brandi les problèmes d'urbanisme tant il était nécessaire d'affirmer qu'un cours nouveau s'instaurait et qu'il allait être mis fin à une politique ultra-libérale portant en elle-même le refus de la forme urbaine, la pénurie d'équipements, l'absence de toute planification et de contrôle foncier, l'insuffisance des moyens de déplacements de masse et de logements sociaux. Et tout cela au profit de la spéculation foncière, de la généralisation des copropriétés géantes et de l'établissement d'un zoning parquant les pauvres et les entreprises à distance des plus riches.

Il reste enfin qu'en projet de ville et urbanisme les allers et retours doivent être la règle. Ils doivent se nourrir sans cesse l'un l'autre. L'action foncière (qui fait partie de l'urbanisme) permet par exemple la bonne réalisation des Z.A.C. et de construire, sans qu'il ne coûte rien au budget municipal, les équipements de base alors même que, par le retour d'impôts qu'elles autorisent, elles alimentent généreusement les rentrées fiscales. A l'inverse, sans le succès de l'économie globale, comment faire de l'urbanisme, de la bonne architecture ? Depuis notre arrivée, c'est plus de 50.000 appartements qui ont été construits sur le seul territoire communal, ce qui a nécessité les révisions successives du P.O.S., la mise en place des Z.A.C., des Z.A.D., des P.A.E., des concours d'architectes et d'urbanistes en chef. Ainsi, la réussite du projet de ville a imposé non seulement l'établissement d'un projet urbain mais il en a surtout permis sa mise en application.

Cet urbanisme, dont vous êtes si fier, comment s'élabore-t-il ?

Il doit tout d'abord plonger son authenticité dans les racines de la ville, dans le génie qui est en elle. Il y a sur ce plan de véritables permanences. Par exemple, à la fois l'attraction du fleuve et de la mer, mais aussi la répulsion qu'ils provoquent ; le rôle, depuis les Romains, des grands mas péri-urbains et des folles classiques ; l'importance de l'arbre et des jardins ; le croisement des chemins, les uns remontant vers la montagne en suivant le dessin des drailles primitives, les autres reprenant la descente vers les étangs à la recherche, hier du sel, et aujourd'hui de la plage ; le rôle fondamental du

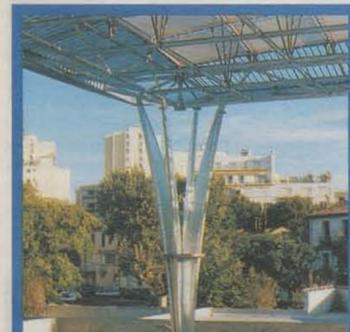
couloir et du verrou montpelliérain ; la mixité humaine qui était la règle dans les phases médiévale et classique et qu'il faut préserver dans notre temps de cassure sociale ; enfin la certitude absolue que notre Ecusson médiéval, symbole de notre culture, doit rester et restera le cœur battant de la Cité. Ce sont là, pour qui veut faire ici de l'urbanisme, de véritables invariants qui s'imposent aux politiques comme aux urbanistes. Présent et futur ne peuvent que prolonger l'histoire et, comme le disait Paul Valéry, « l'esprit de la modernité n'est que l'âme du passé ».

QUARTIERS ET CENTRE

Comment justifiez-vous ce rôle privilégié du quartier à un moment où s'imposent les phénomènes de globalisation et d'égalisation qui gommement les identités ?

C'est que l'homme moderne, au niveau de la ville, a besoin de deux types de citoyenneté. L'une concerne les mécanismes globaux de l'ensemble de l'agglomération. Et si à ce niveau on est montpelliérain et fier de l'être, la participation se limite, par force, à la seule information. L'autre se manifeste au niveau de l'aménagement des quartiers. Là sont posés les problèmes du quotidien et donc, pélemêle, de tous les petits équipements de base. D'autant que nous sommes-là dans le domaine du « temps court », de la « décision-création » presque immédiate. Chacun se sent donc responsable et veut participer à l'élaboration comme au faire. Il s'agit donc d'une citoyenneté d'engagement, infiniment plus riche et présente que la précédente.

Dans la pratique comment faire un quartier dans une ville où le tissu des copropriétés géantes s'y prêtait fort peu ?



La Maison pour tous Voltaire, ouverte au square Jean-Monnet fonctionne effectivement depuis décembre 1998. Dernière née des Maisons pour tous c'est la 18ème de la ville. Architectes : C. Lladeres - J.P. Mézin M. Dauteville.

Il est vrai que la trame physique et sociale du « ventre mou » montpelliérain, fait de tours et de barres, mis en place lors de l'arrivée en masse des pieds noirs, induisait plus juxtaposition et indifférence réciproque que socialisation. Un méticuleux ouvrage de recomposition urbaine a donc été entrepris. A sa base, la mise en place de multiples lieux, les plus judicieusement choisis, des équipements de base qui faisaient cruellement défaut : écoles à reconstruire, mairies annexes, gymnases, crèches, halte-garde-

ries, ludothèques, médiathèques, marchés de plein air, fontaines, jardins, terrains de sports... et j'en oublie. Dans cette émergence, notons tout particulièrement le rôle de nos quelque 20 Maisons pour Tous, qui en sont les points focaux, les véritables petites capitales.

D'où l'impatience des habitants à attendre la réalisation comme pour la **Maison Pour Tous Voltaire** qui a été inaugurée dernièrement, et qui est sans doute l'une des dernières réalisées. Elle a pris place dans un grand jardin, lui-même installé sur une ancienne gare du « petit train » de Palavas, et va fédérer un ensemble fort disparate où par ailleurs sont actuellement menées l'O.P.A.H. de la rue de la Méditerranée et la réhabilitation de la friche industrielle de l'ancienne usine à gaz.

Cette recomposition spatiale, bâtie à partir des équipements, est d'ailleurs pratiquement achevée. Et s'il y a encore cinq ans les quartiers se battaient entre eux pour être choisis au niveau des investissements, on n'y parle plus maintenant lors des réunions de base, que de fonctionnement, de qualité du quotidien, de confort de vie, de sécurité.

Une commission spéciale « Montpellier au Quotidien » a d'ailleurs été spécialement créée pour recevoir ces doléances. Chaque citoyen peut venir y présenter ses propres demandes mais elle est par excellence à la disposition de la vie associative car l'émergence des quartiers a, de façon synchrone, déclenché celle des associations.

La ville en compte actuellement plus de 3.000 ! Plus du tiers d'entre elles viennent physiquement chaque année s'installer à Antigone lors de la foire des Associations, pour se présenter et débattre avec la population.

Considérez-vous avoir mené à bien cette tâche et qu'en est-il des quartiers de la Paillade et du Centre historique ?

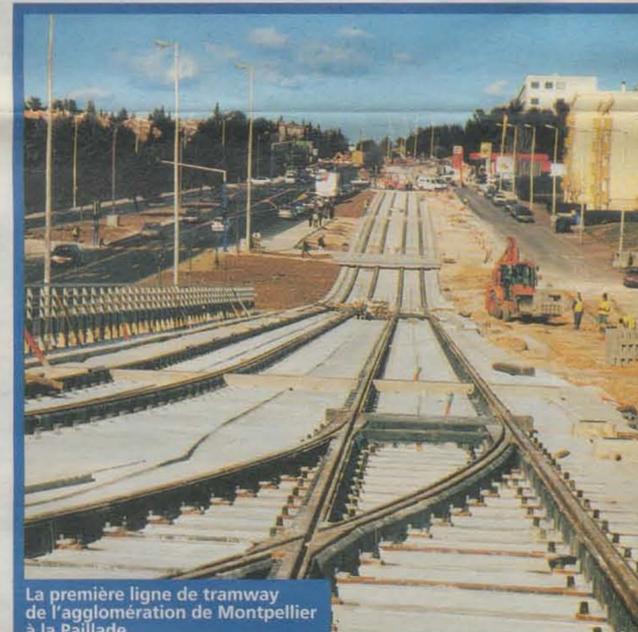
Il n'y a pas eu d'échec patent, mais plutôt des réussites plus affirmées que d'autres. Là, parce que le bénévolat s'est montré plus affirmé. Ici parce que les compositions viaires ou sociales y étaient plus favorables. Mais ma conviction est faite : il y a toujours moyen, à force de ténacité. « d'enthousiasmer » un quartier et cela même lorsqu'il s'y est longtemps refusé. A la Paillade, cela a été relativement bien réussi et de façon assez rapide. Pourtant, la dimension de ce quartier (plus de 40.000 habitants prévus et heureusement grâce à nous ramenés à moins de 25.000) y semblait à priori bien peu favorable, ainsi que sa composition sociale fait d'une monnaie de logements sociaux accumulés. Mais le dessin viaire d'origine y était de relative qualité et le ferment associatif comme le bénévolat plus développés qu'ailleurs. Les actions d'urbanisme s'y sont faites à deux niveaux. Comme ailleurs, il a fallu donner à ce grand ensemble, qui n'était à l'origine qu'une cité dortoir, les équipements de base. Puis, dans un second temps, la dotation d'équipements de réel niveau urbain - Maisons pour tous, théâtre, cinéma, piscine, faculté, parc urbain, stade... afin de la faire émerger comme véritable deuxième centre de toute l'agglomération. De fait on y vient maintenant de partout pour le foot, le basket, le théâtre, la musique, la danse, pour s'y soigner et même pour travailler ! D'où la modification du comportement social local : d'un sentiment d'exclusion on est passé progressivement à la fierté d'y vivre.



Médiathèque Garcia-Lorca : la quatrième médiathèque de quartier va être construite dans le quartier des Prés d'Arènes. Architecte : Boivin-Broussous



La future Maison pour tous Paul-Emile Victor sera construite sur le site du Mas Vaneau, dans le quartier des Cèvennes.



La première ligne de tramway de l'agglomération de Montpellier à la Paillade.

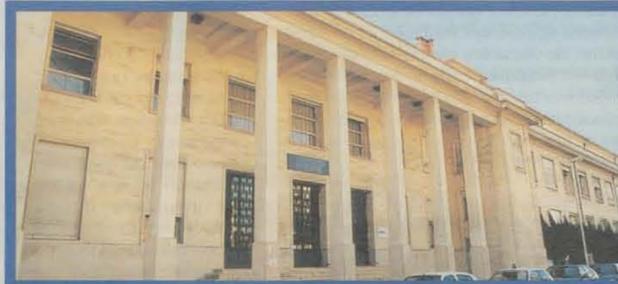


Le gymnase Busnel : un nouvel équipement sportif pour le quartier Saint Martin.

L'affirmation du centre-ville



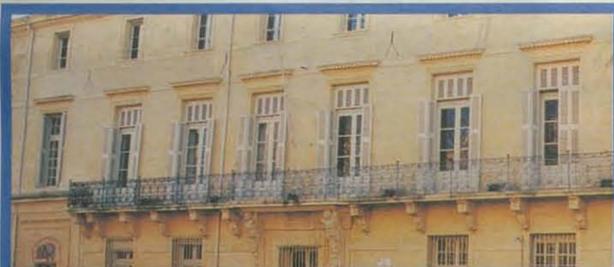
La place de la Canourgue : ce site, un des plus attachants du cœur historique, a été entièrement réaménagé.



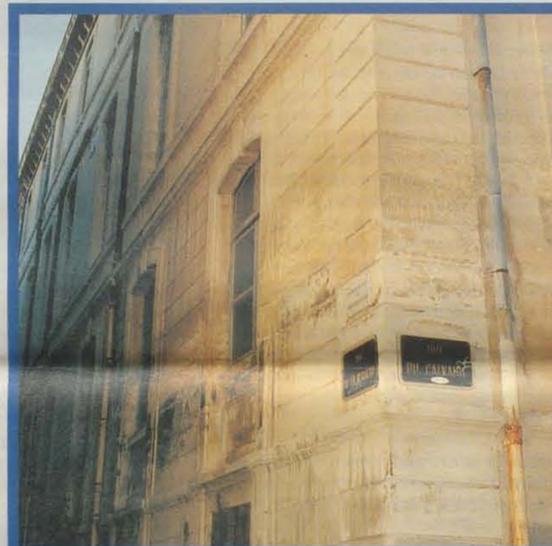
Dans l'ancien Institut Botanique, le futur musée Athénée, sous la responsabilité de l'Université des Sciences et Techniques : «Géologie, paléontologie, histoire des techniques».



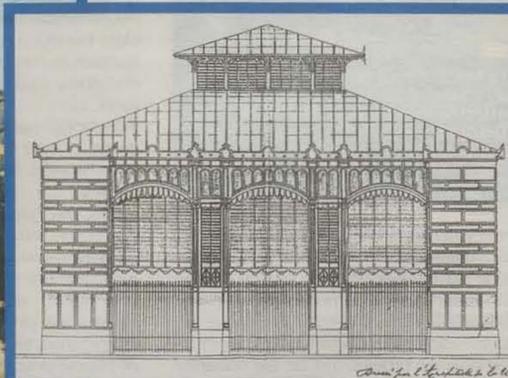
La préfecture : entièrement rénovée et agrandie ces dernières années.



L'ancienne mairie transformée en Maison des Dessins ? La Ville propose de regrouper, ici, la collection Atger de la faculté de Médecine et les trésors des dessins du musée Fabre.



Pourquoi pas ici, dans l'ancien Laboratoire National de Santé, un musée Rabelais, regroupant les salles d'anatomie de la faculté de Médecine, la pharmacie du 16ème siècle, unique en Europe, du CCAS, et enfin l'extraordinaire musée de la faculté de Pharmacie ?



Les halles Castellane, place Jean Jaurès, vont prochainement être réhabilitées pour retrouver leur beauté d'origine. L'implantation du magasin Virgin, en cours d'étude, permettrait de dynamiser l'équipement et l'Ecusson.

Est-ce à dire que la Paillade soit devenue un morceau de ville comme un autre ?

A la Paillade, pour longtemps encore, rien ne sera jamais achevé. La composition sociale -trop de jeunes, de chômeurs et d'immigrants- y reste trop fragile. Il faut donc y continuer l'effort de recomposition urbaine afin de faire de la Z.U.P. une ville ordinaire. Plusieurs actions pour cela y sont actuellement menées, telles la réhabilitation du Mail et la pose des rails du futur Tram qui achèvera de finir au reste de la ville. La réussite de la zone franche y a multiplié les emplois. L'O.P.A.C., de façon très ingénieuse, lui modèle un nouveau visage. Chaque cage d'escalier, ainsi que chaque façade du Carré Uranus sont actuellement réhabilités par un architecte différent avec l'objectif de transformer les barres en maisons de ville et de recréer une certaine mixité paysagère. Même préoccupation dans la reconquête des rez-de-chaussée et des alignements viaires, remis enfin aux commerces et aux services. Même volonté d'y installer un pavillonnaire en location ou en accession -comme cela vient d'être fait aux Hauts de Massane- et surtout comme cela sera réalisé demain à Malbosc, ce futur quartier qui s'articulera avec la Paillade grâce en partie à la création d'un très grand parc public.

Et le Centre Historique ? A entendre les récriminations de certains, il serait en proie à la désertification.

Sachons garder raison et penser simplement à ce qu'était devenu, il y a peu, l'Ecusson : sa population résidente brutalement diminuée de moitié, son Opéra Comédie pratiquement fermé, des quartiers entiers comme Candolle et St Ursule en décomposition profonde ; les rues laissées au stationnement sauvage, et la Nationale 113 coupant en deux la Comédie ; des églises prenant l'eau ... ! Les deux premiers permis de rénovation -ce qui veut dire, dans notre jargon technique : opération de démolition-reconstruction- venaient même d'être accordés en s'appuyant sur le prétexte d'une ghettoïsation galopante et irrémédiable ; permis que Georges Frêche, le lendemain même de son élection devait, à ma demande, rapporter, ce qui nous a heureusement valu de sauver le Couvent St-Ursule, devenu depuis notre Centre National Chorégraphique.

Et, en contrechamp de ce rappel des temps de déchéance, voyez objectivement ce que sont maintenant devenus la Comédie, le quartier St-Anne ? Regardez le Corum. Pensez à ce prodigieux travail qui a fait de l'Ecusson le troisième centre national de Congrès et donne à la Comédie avec ses 60.000 piétons qui la traversent chaque jour, le record mondial en la matière pour les villes de niveau équivalent. La chute démographique a été enrayerée et la population réaugmente, plus jeune, plus cultivée, plus efficace. Hier, aujourd'hui, c'est pour l'Ecusson un basculement historique. A la base de ce retournement une double logique. D'abord la prise en compte qu'il était vain de vouloir s'opposer à la nécessaire évolution du centre. Car, comment tout y maintenir ? Mais ensuite, à l'inverse, l'obligation d'y maintenir, d'y relocaliser et même d'y faire naître

les services et les entreprises à valeur ajoutée la plus forte ... Favoriser, somme toute, ce que j'appelle, personnellement, «l'affinage» du centre, cette lente élaboration qui fait d'un espace neutre, banal -mais qui possède en lui-même des virtualités étonnantes- un produit rare, performant, attractif. Une double stratégie spatiale s'est donc imposée tout naturellement, l'une d'essence centrale, l'autre de forme péri-centrale, je ne dis pas péri-urbaine ! La première pourrait être qualifiée d'endogène, car elle repose sur le développement de forces déjà préexistantes et la seconde d'exogène, car elle a consisté à greffer, en périphérie même de l'Ecusson, les grandes fonctions qui lui faisaient défaut.

Pouvez-vous nous les présenter de façon successive ?

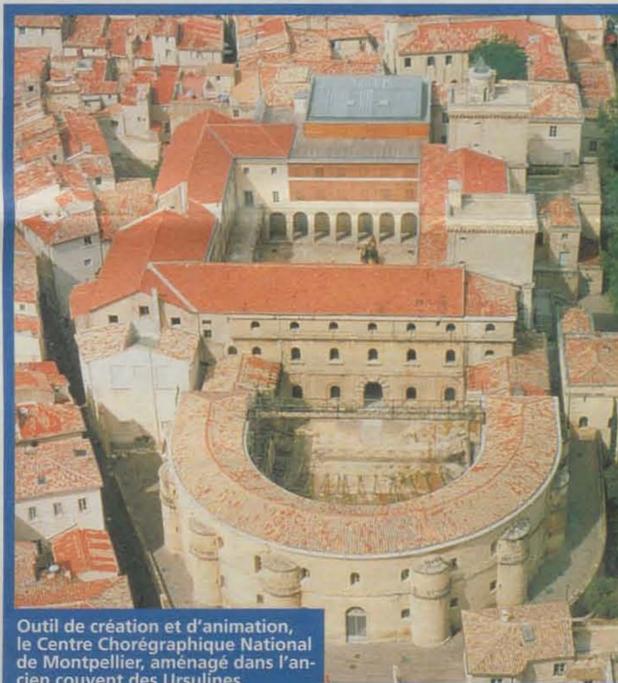
Le premier axe stratégique s'est attaqué à l'espace central lui-même, aussi bien dans son contenu physique, que dans son contenu social. On a fait appel pour cela à des méthodes bien connues et efficaces mais peut-être, en fonction même de la dimension des effets à obtenir, avec plus de force et de systématisme que bien souvent en France. Piétonnisation : où trouve-t-on maintenant, pour les cités de niveau équivalent, un secteur piéton plus développé ; O.P.A.H. (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat) : Montpellier en est à la cinquième ! Cadre de vie : citons, pêle-mêle, en matière de bâtiment, la réhabilitation de toutes les églises, du Peyrou, de la Préfecture, du Musée, de l'Opéra ... En matière de qualité d'espace urbain : la multiplication des fontaines, le ravalement rendu obligatoire, l'enterrement des câbles électriques, la réussite des illuminations nocturnes. Renforcement social : cela grâce aux R.H.I. (Résorption de l'Habitat Insalubre), à l'encadrement des A.F.U. (Associations Foncières Urbaines) et la construction de logements sociaux.

Mais dans cet éventail d'opérations ne figure aucun équipement de niveau métropolitain ?

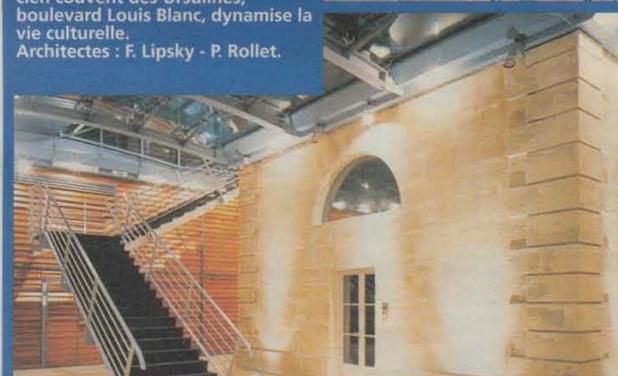
C'est qu'il était impossible, par simple manque d'espace, de pouvoir les y mettre. D'où, de façon concomitante, la mise en place du second axe stratégique d'origine exogène ; l'obligation de localiser, tout juste en périphérie du centre, sur la ligne même des boulevards médiévaux, les gros équipements métropolitains d'habitude relégués très loin, près des autoroutes et du foncier rural, dans l'espace péri-urbain. On a donc sélectionné quelques fonctions -car, toujours, comment tout y mettre ?- devant rester à tout prix lapanage du centre historique. Et le mot «prix», croyez-moi, est le mot juste car cela a entraîné des surcoûts considérables en matière de foncier, de travaux, de difficultés d'ordre administratif et juridique ! Les trois fonctions retenues sont sans surprise ; maintien symbolique de l'état par la coûteuse requalification de la Préfecture, réorganisation complète de la fonction judiciaire par la construction du Tribunal Administratif (signée Richard Meier) et du nouveau Palais de Justice (dessiné par Bernard Kohn), tous deux encadrant le Peyrou, et enfin affirmation du rôle culturel du Centre. D'où sur cette ligne



La cité judiciaire construite au pied du Peyrou, place Pierre Flotte. Architectes : B. Kohn - A. Garcia Diaz.



Outil de création et d'animation, le Centre Chorégraphique National de Montpellier, aménagé dans l'ancien couvent des Ursulines, boulevard Louis Blanc, dynamise la vie culturelle. Architectes : F. Lipsky - P. Rollet.



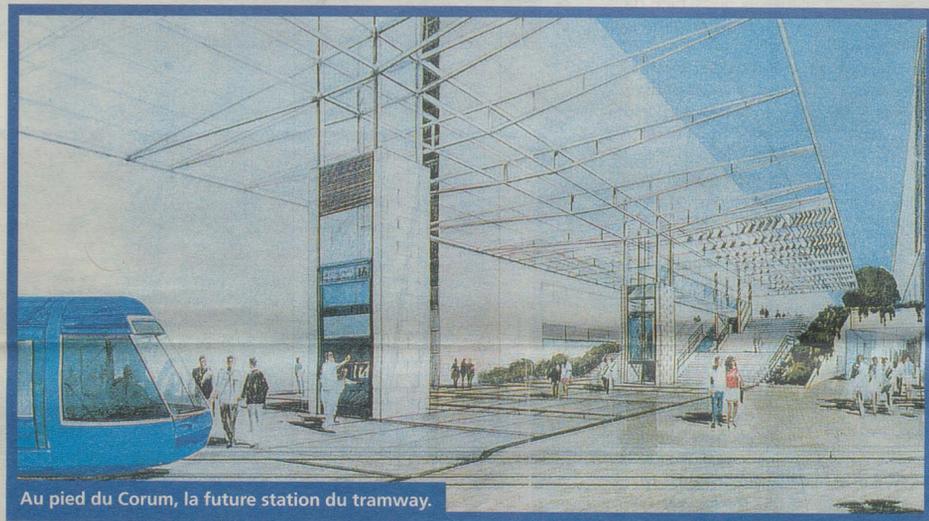
Le centre élargi - Antigone



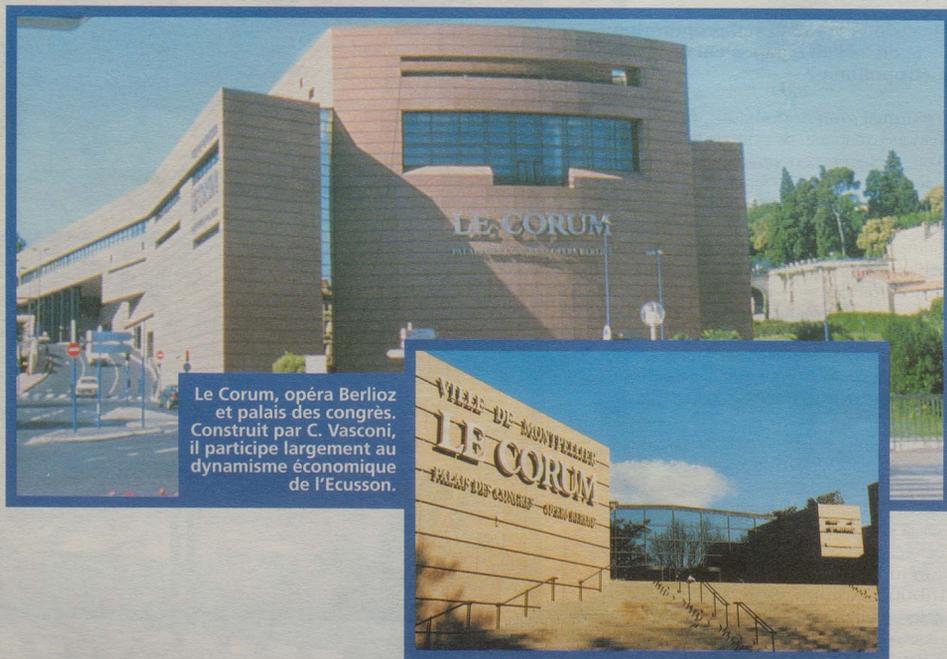
A l'entrée de la ville, avec vue sur le Lez, les logements sociaux du Moulin de l'Evêque.



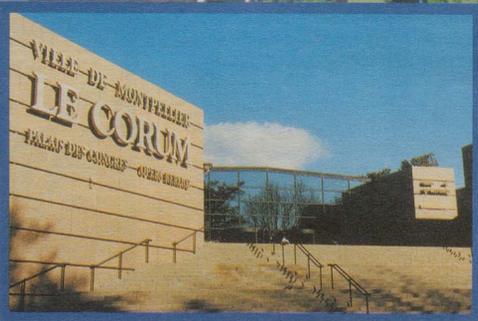
Le futur quartier des Berges du Lez, rue du Moulin de Semalens, dessiné par F. Fontes.



Au pied du Corum, la future station du tramway.



Le Corum, opéra Berlioz et palais des congrès. Construit par C. Vasconi, il participe largement au dynamisme économique de l'Écusson.



péri-centrale, la réalisation du Corum, ce grand vaisseau planté par Claude Vasconi au bout de l'Esplanade, et l'intégration du Centre National Chorégraphique par Florence Lipsky et Pascal Rollet au sein du Couvent des Ursulines, mais aussi l'aménagement du Pavillon de l'Hôtel de Ville et demain la réhabilitation de la partie classique de St Charles.

Et, peut-on imaginer ce que redeviendrait immédiatement le centre historique, si on le privait soudain des festivals, des opéras, des expositions, des concerts, des comédies, des congrès ?

Les grands équipements péri-centraux fonctionnent en fait comme autant de petits pôles de croissance générant chacun des effets induits bénéfiques sur le vieux tissu central.

D'autant, enfin, que des grands travaux d'infrastructure en ont, dans le même temps, facilité l'accessibilité. On compte aujourd'hui, dans un rayon d'un kilomètre autour de la Comédie, presque 10.000 places de parkings souterrains - un nouveau record du monde ! - à cinq rotations journalières en moyenne. D'où les 60.000 piétons qui la parcourent chaque jour - un autre record !. Et peut-on saisir ce qu'apportera à l'Écusson l'ouverture de la première ligne de Tram qui mettra à moins de 30 minutes de la Comédie plus de la moitié des habitants de la Ville ?

Mais la note financière est rude. En totalisant toutes ces interventions, c'est plus de deux milliards - presque le coût des 15 kilomètres de la première ligne du Tram, matériel compris - qui ont été payés par les Montpellierains pour maintenir l'Écusson vivant ! Et dans des quartiers, cela n'a pas été toujours simple à faire admettre.

Mais à nouveau comment donc comprendre l'irritation des commerçants du Centre ?

Elle est, de fait, peu compréhensible. Car ils refusent de voir ce qui a été fait pour eux et mettent à notre compte ce qui résulte de l'évolution générale des modes de consommation et entraîne la fermeture de nombreux magasins. Ils refusent d'admettre que Montpellier, sous Georges Frêche, est une très rare ville de France à n'avoir jamais accepté la construction d'hyper sur son propre territoire communal. Par ailleurs, ont-ils tous consenti aux efforts nécessaires ? Ont-ils bien compris que certains commerces n'avaient plus leur place dans le secteur piétonnier ? Que les ouvertures du soir, voire de la nuit, devaient y progresser. Que l'avenir était aux commerces-culture et aux commerces-spectacles, basés sur la beauté du cadre de vie, l'animation, la fête, les expositions, les éclairages, le chatoiement des vitrines.

Il est vrai toutefois qu'il n'a pas été encore assez répondu à certaines de leurs demandes. Malgré les trois passages quotidiens, le problème du ramassage des ordures n'est pas totalement réglé. L'insécurité y est trop grande. Les chiens divaguant trop nombreux, les sans domicile fixe trop présents, ainsi que les squatts.

LE CENTRE ELARGI ANTIGONE

Après avoir perçu le Montpellier d'aujourd'hui, il convient de s'interroger sur l'espace même d'une métropole. Montpellier est-elle en mesure d'atteindre cette dimension ? Et que signifie cet élargissement du Centre qui revient très souvent dans vos discours et dans ceux de Georges Frêche ?

On quitte ici le niveau de la Cité pour atteindre celui de l'agglomération. En été c'est en effet quelque 500.000 touristes qui, sur la côte, à moins de 20 kilomètres de la Comédie, viennent s'ajouter aux 400.000 autochtones. Soit, pour la métropole toute entière, presque un million d'âmes. Bien entendu, et j'en suis le premier conscient, cela ne constitue pas une vraie ville et ce complément ne dure guère que le quart de l'année. Mais outre qu'il est possible d'étendre la période touristique, cette véritable accumulation humaine est significative de l'avenir prévisible de ce petit territoire à forme triangulaire, coincé entre étangs et garigues - Braudel aurait dit entre mer et montagne - Car là s'élabore, un couloir privilégié rassemblant, sur 15 kilomètres de large, tous les ferments nécessaires aux besoins d'une métropole : un espace encore peu habité et peu construit, donc peu mité ; une nature prodigieusement belle avec ses rivières maîtrisées et son étang de l'Or qu'il est possible de revivifier, des réserves foncières assez larges entre les cités balnéaires et l'un des plus efficaces réseaux d'irrigation du monde. Or, c'est également là que, d'ici quelques années, doivent passer le T.G.V. (doté d'une gare), deux autoroutes, et que doit naître le plus grand aéroport de la France Méditerranéenne. C'est donc vers le Sud, vers le couloir, que Montpellier doit obligatoirement s'étendre, vers les liaisons, la circulation, l'information, vers tout ce qui fera le monde de demain et vers aussi ce qui a fait sa gloire passée : son retour sur la Méditerranée. Et quelle autre ville en France bénéficie d'une telle chance, d'un tel destin à prendre ?

Mais avez-vous mis en place les régulations indispensables, les schémas directeurs inter-communaux nécessaires à cet avenir ?

Hélas non. Et cela pourrait être grave, encore que rien d'irréversible ne s'y soit produit. Mais ce véritable triangle d'Or est très fragile. Le conserver, l'aménager, est là une des responsabilités actuelles du District et de la future Communauté Urbaine. Par contre, au niveau de la ville elle-même, la réalité comme la virtualité du Couloir ont déjà très largement été prises en charge par le projet d'urbanisme. Puisque la ville augmentait régulièrement chaque année, et que des équipements de niveau d'agglomération devaient y

prendre place, pourquoi - à l'inverse de tous ceux qui nous ont précédés - ne pas organiser de développement en direction du Sud, pour s'installer au centre même du couloir ?

Pour cela, des mécanismes ont été, dès notre arrivée, conceptualisés : en premier temps l'élargissement du centre vers l'Est, jusqu'à la rivière, puis dans un second temps, l'élaboration d'un nouveau morceau de ville, en direction du Sud, vers la Mer.

En direction du fleuve : il s'agit donc d'Antigone ?

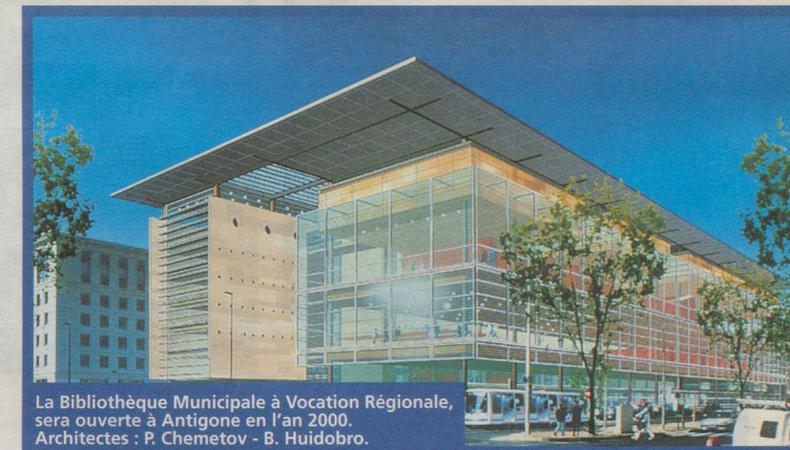
C'est l'idée qui est née d'une rencontre à trois : celle de Georges Frêche, de Ricardo Bofill et de moi-même. Puisque le centre historique était trop étroit pour battre assez fort et pour faire vivre une véritable métropole, pourquoi ne pas tenter de l'élargir en lui insufflant de nouveaux attributs de niveau supérieur ? Le monde entier connaît la réponse de Ricardo à ce passionnant problème : l'emploi du style post-moderne - ou néo-classique - et avec des colonnes ! Car, à condition que l'usage en soit strictement réservé à ce futur forum, elles symboliseraient pour nous et lui, beaucoup plus Athènes et Rome, que Budapest ; la réalisation d'un véritable axe piétonnier scandé par des places successives ; le choix de l'habitat social pour que vive la Place du Nombre d'Or ; le lancement, entre la Maison du District et celle des Syndicats, d'une véritable arche d'alliance ; le geste, presque versaillais, du Crescent de la place de l'Europe qui semble comme étreindre le fleuve ; le lancement d'ensembles d'habitations à forme de grands patios donnés à construire à ses collègues architectes : l'adossement, de part et d'autre de l'axe, tout juste au centre de celui-ci, de deux équipements prestigieux, la piscine olympique qu'il dessine lui-même et la grande bibliothèque à fonction régionale conçue par Chemetov et Huidobro. Le choix très symbolique d'oser dresser l'Hôtel de Région tout au bout de l'axe central, mais au-delà du fleuve, pour que celui-ci, comme l'épée entre les deux amants, signifie que, nécessairement liées l'une à l'autre, la capitale et la Région gardent chacune leur destin propre.

Mégalomanie que tout cela ? Ou seule réponse valable à la question posée : comment greffer sur un des plus beaux centres anciens de France une nouvelle capacité cardiaque qui soit réellement digne de lui ?



Piscine Olympique d'Antigone (Ricardo Bofill)

La célèbre place du Nombre d'Or, dans le quartier d'Antigone dessiné par Ricardo Bofill.

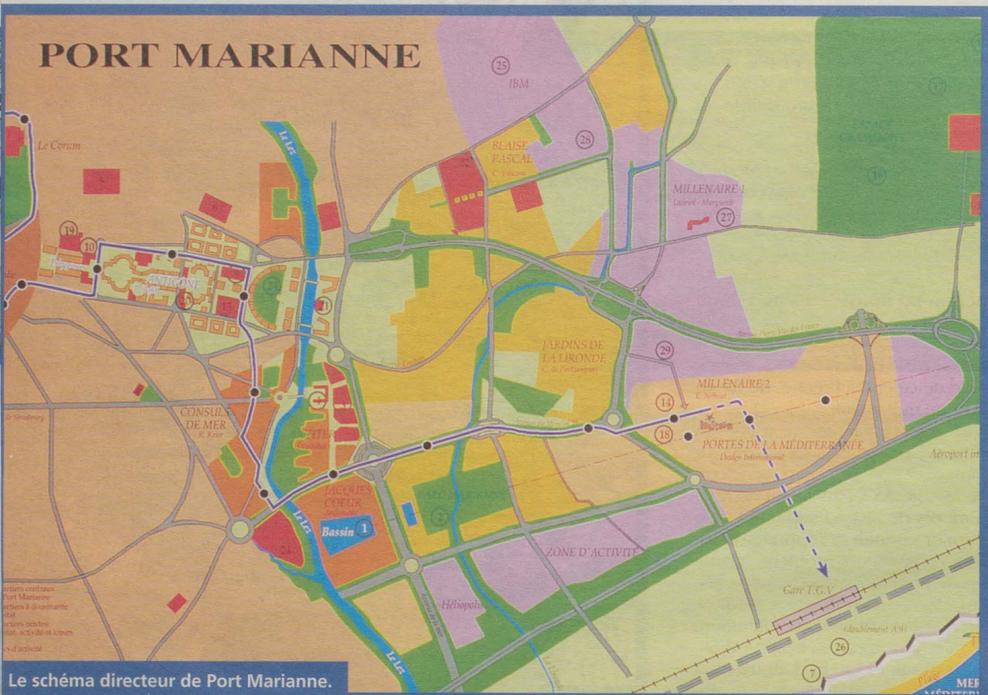


La Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale, sera ouverte à Antigone en l'an 2000. Architectes : P. Chemetov - B. Huidobro.



La ville s'étire vers le fleuve.

Port Marianne aujourd'hui

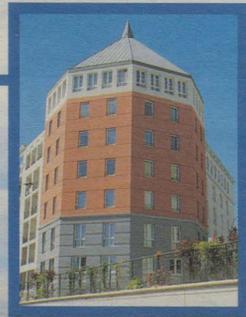


Projet du nouvel hôtel de police à Port Marianne Consuls de Mer, boulevard du Comté de Melgueil, à l'emplacement de la caserne de CRS qui va prochainement s'installer à Port Marianne Blaise Pascal.
Architectes : Brigitte Hellin, Hilda Sebbag.

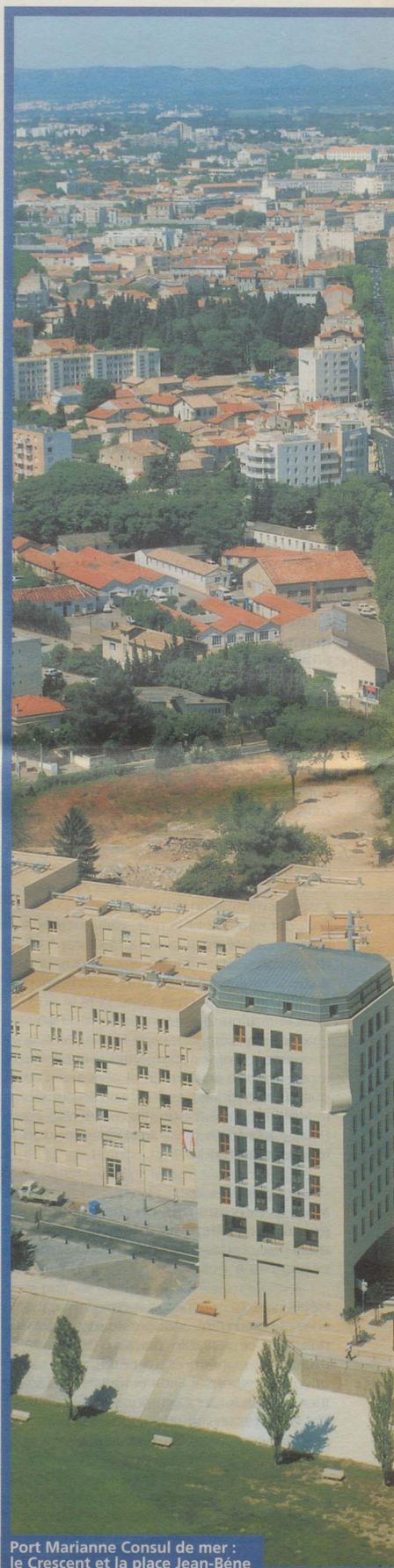
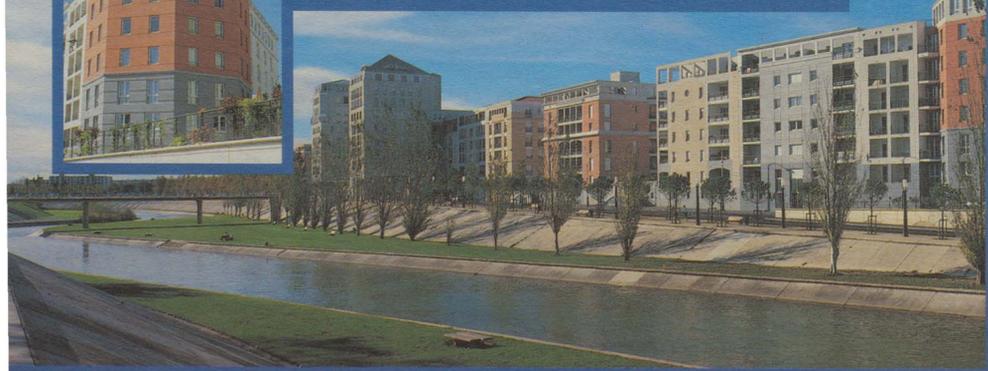


La passerelle Barons de Caravettes une liaison piétonne directe entre la faculté de Richter et Antigone et l'Écusson.

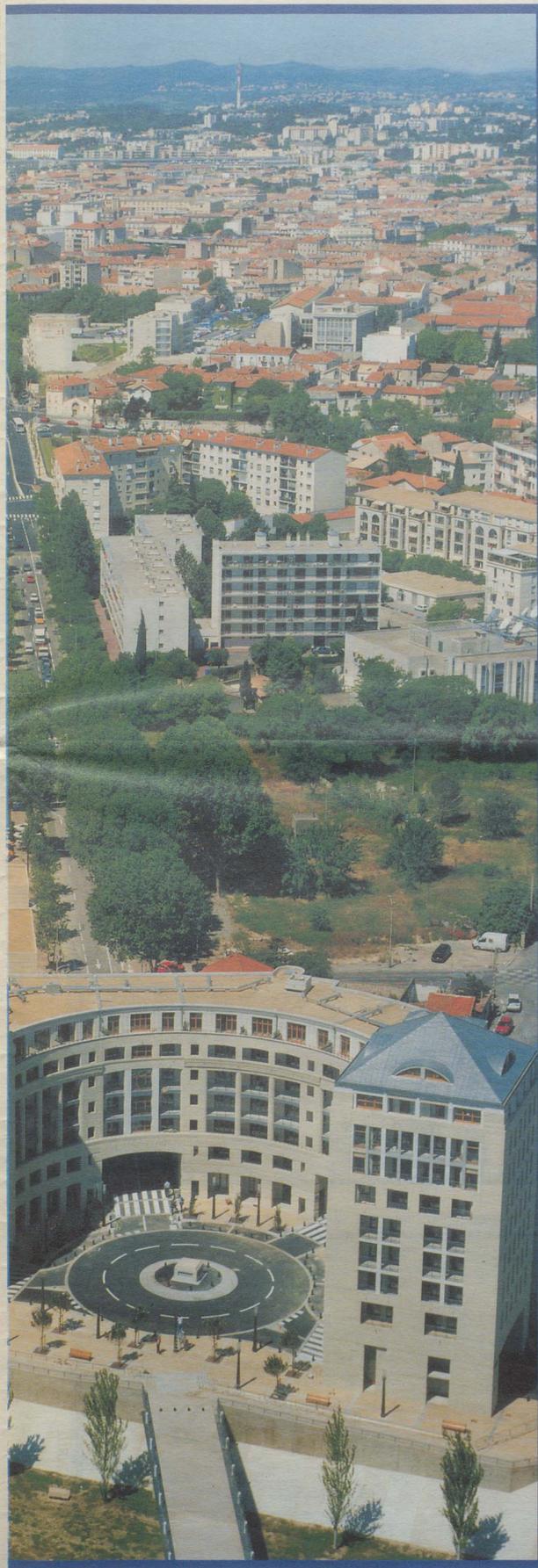
© Henri Robert / Sirius



Port Marianne Consuls de Mer : des maisons de ville aux formes et aux couleurs renouvelées construites au bord du Lez.
Architecte : Rob Krier.



Port Marianne Consul de mer : le Crescent et la place Jean-Béne



© Claude O'Sigheirne

PORT MARIANNE ET LE GRAND AXE METROPOLITAIN

Avec Antigone, vous aviez traversé le Lez, au-delà c'était le rêve de Port Marianne ?

Ce qui est certain, c'est que Port Marianne ne restera pas qu'un rêve puisque, dès maintenant, cinq des six quartiers qui la composeront sont réalisés ou définitivement lancés. En fait, avec ce nouveau morceau de ville, il s'agissait d'abord de la ré-équilibrer : au Nord-Ouest la Paillade, flanquant le centre élargi de ses 25.000 habitants ; au Sud, dans une situation symétrique, Port Marianne, sensiblement de même poids. Mais la symétrie reste de simple niveau statistique. En terme d'urbanisme et d'architecture, il s'agit en effet de tout autre chose, car avec Port Marianne, Montpellier s'installe au centre du grand Couloir Est-Ouest et se veut, en même temps, centre du fameux triangle d'Or.

Le choix d'abord a été fait de le diviser en plusieurs quartiers, fort chacun de 5.000 à 8.000 habitants, tout à la fois séparés les uns des autres, et donc dotés d'une personnalité propre, mais en même temps réunis par des liens très forts de cohérence qui en font une véritable unité urbaine : l'axe tramway, le fleuve et Port Jacques Cœur, le grand jardin de Parc Marianne, la trame végétale qu'ont dessinée Michel Desvigne et Christine Dalkony. Pour la réalisation de chaque entité, la méthode a toujours été la même : retenir l'architecte en chef le mieux capable de répondre à la fois au génie du lieu, comme au devenir fonctionnel et social de chaque quartier. D'où, sur Richter, le quartier universitaire, Adrien Fainsilber, l'homme de la Villette et, pour les connaisseurs l'architecte de Compiègne où il a tenté d'intégrer une université dans un tissu résidentiel. Pour les Consuls de Mer, en façade du Lez, Rob Krier, le spécialiste des maisons de ville et l'enseignant de Vienne, la grande capitale établie elle aussi le long du fleuve : le Danube !

Dans les Hauts de la Lironde, Christian de Portzamparc, notre prix Nobel d'Architecture, rêve d'intégrer ville et nature. Sur le quartier de Port Jacques-Cœur, une équipe montpelliéraine composée d'Antoine Garcia-Diaz, de François Fontès, de Denis Bedeau et de Philippe Bonon entreprend, sur le site même de l'embarcadere ancien de Port Juvénal, de donner à Montpellier son futur Pirée : tout un quartier entourant un vaste plan d'eau le reliant comme par le passé au canal, aux étiangs et à la mer. Naturellement, chacun de ces architectes en chef est maître chez lui. Il invente la structure du quartier et impose son propre style dans un cahier des charges valable pour tous. Il prend la responsabilité de tous les espaces publics et réalise lui-même une bonne proportion des logements et notamment du parc social toujours symboliquement édifié le premier et nécessairement compris entre 20 % (pour garantir le mixage social) et 30 % de la masse globale (jamais de ghetto). Enfin, dernier quartier de Port Marianne, tout au bout de l'axe vert, Odysseum, le futur parc de loisirs lancé comme une proue à la rencontre du T.G.V., des autoroutes, de l'aéroport et des stations du littoral. Il recevra les derniers grands équipements dont la Métropole a besoin. Le multiplexe de la Gaumont y a déjà pris place, conçu par l'équipe Bruno Gayet-Alain

Daronian. L'an prochain ce sera le tour de la patinoire Olympique signée par Chaix et Morel -ceux en France, des premiers Zénith et du Planétarium. Puis celui du bowling, du kart, des restaurants à thème... L'ensemble conçu par l'équipe anglo-américaine de Design International s'ordonnera sur voie piétonne interne, animée de jour comme de nuit, et sa zone d'influence, grâce aux infrastructures du Couloir, sera véritablement de niveau inter-régional alors que, par le Tram, il sera à moins de trente minutes de la Paillade.

Ainsi vous avez ordonné le développement de Montpellier selon un grand axe allant de la Paillade à Odysseum ?

L'idée même du grand axe remonte loin en arrière et résulte de la prise en compte d'une évidence : l'engorgement central. Dans le Montpellier radio-concentrique d'alors, toutes les voies de communication convergeaient en effet vers l'Écusson et en provoquaient l'asphyxie. Cela d'autant plus que la ville, littéralement livrée à la voiture individuelle, faisait fort peu usage des transports en commun : moins de dix millions de transportés/an, dont seulement quatre millions sur la ligne de bus la plus fréquentée joignant la Paillade au centre ville. D'où, très normalement le rêve d'une structure urbaine différente, en passant du radio-concentrique à l'axial, pour éviter les convergences étouffantes, et l'appel aux transports de masse en site propre, afin de dissuader l'entrée en ville de la voiture polluante. Mais je dis bien «rêve» car comment opérer le passage de l'un à l'autre.

Montpellier a heureusement bénéficié, pour faire de cette utopie une réalité présente de trois conditions exceptionnellement favorables. D'abord la croissance : quand on construit 50.000 logements en vingt ans, qu'on réalise des quartiers nouveaux, qu'on édifie de très gros équipements, pourquoi ne pas les localiser le long d'un axe virtuel qui pourra, lorsque la demande en transport atteindra le seuil minimal nécessaire, se transformer en un véritable axe lourd en site propre ?

Ensuite la capacité de savoir gérer les divers facteurs du développement : maîtrise de l'espace pour les réserves nécessaires ; contrôle des valeurs foncières par l'établissement de budgets pluri-annuels ; anticipation nécessaire du changement modal de transport, qui s'imposera à terme, par la réalisation, le long du futur axe, de deux lignes de bus elles-mêmes en site propre ; gestion du temps -du temps long- de plusieurs mandatures. Enfin, et peut être plus que tout, volonté politique affirmée d'un Maire et d'une équipe. Car, quelles étaient à l'aube du projet, les chances pour ceux qui allaient le décider, le porter, le réaliser, d'en voir l'aboutissement ? Quelles sont en France les municipalités qui se hasarderont sur de telles utopies, de telles durées ?

Et pourtant, vingt ans après, la nouvelle structure axiale est en place. En 2001 un tramway, tout constellé d'hirondelles, y sera inauguré, dont le trafic, multiplié par six, dépassera les vingt millions de transportés/an. Ses quinze kilomètres relieront la Paillade à Odysseum, le grand parc de loisirs, qui naît actuellement au bout de Port Marianne et dont le patronyme résume à lui seul nos espérances et nos permanences.

Port Marianne aujourd'hui



Le chantier de la nouvelle caserne de CRS, construite par A. Garcia Diaz et P. Mariaud, en face de l'usine IBM à Port Marianne Blaise Pascal, se termine.



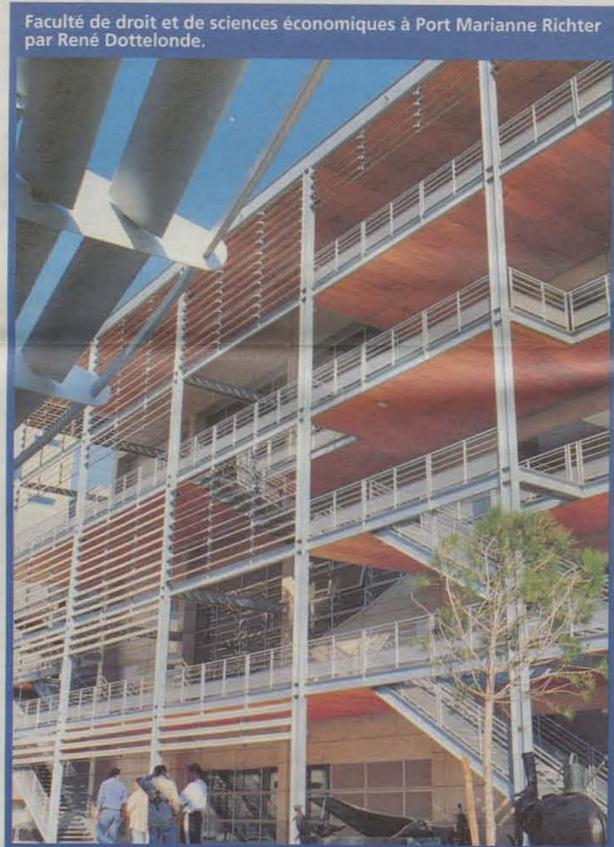
Port Marianne Blaise Pascal : des grands logements modernes ouverts sur des jardins, patios et grandes terrasses. Architecte en chef du quartier : Claude Vasconi.



Immeuble de l'Ecole nationale d'application des cadres territoriaux, situé à l'entrée de Port Marianne Richter. Architecte : Adrien Fainsilber.



Port Marianne Richter : des habitations, un parc et un grand pôle universitaire, sur la rive gauche du Lez. Architecte en chef : Adrien Fainsilber.



Faculté de droit et de sciences économiques à Port Marianne Richter par René Dottelonde.



Bibliothèque universitaire de 15000 m2 construite à Port Marianne Richter par René Dottelonde.



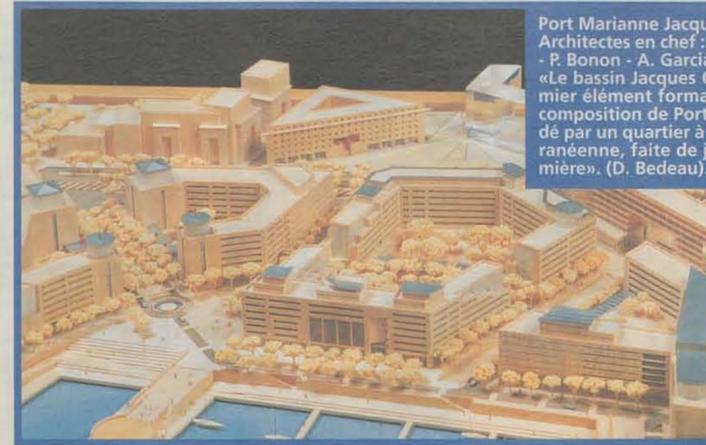
Des luminaires au design novateur

© Claude O'SUGHRIE

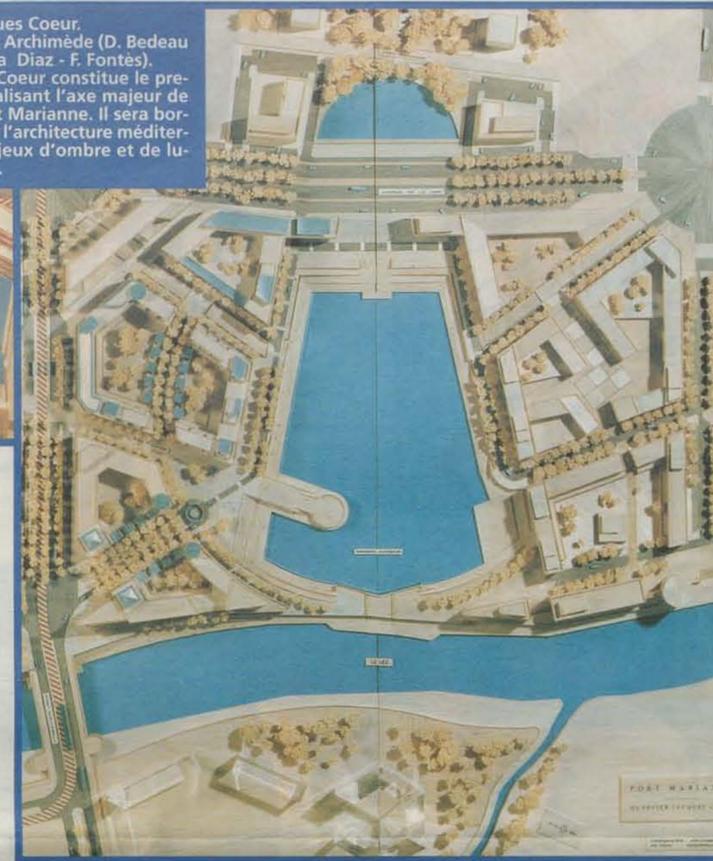


Les Jardins de la Lironde : esquisse de C. de Portzamparc pour le quartier de Port Marianne.

© Claude O'SUGHRIE



Port Marianne Jacques Coeur. Architectes en chef : Archimède (D. Bedeau - P. Bonon - A. Garcia Diaz - F. Fontès). «Le bassin Jacques Coeur constitue le premier élément formalisant l'axe majeur de composition de Port Marianne. Il sera bordé par un quartier à l'architecture méditerranéenne, faite de jeux d'ombre et de lumière». (D. Bedeau).



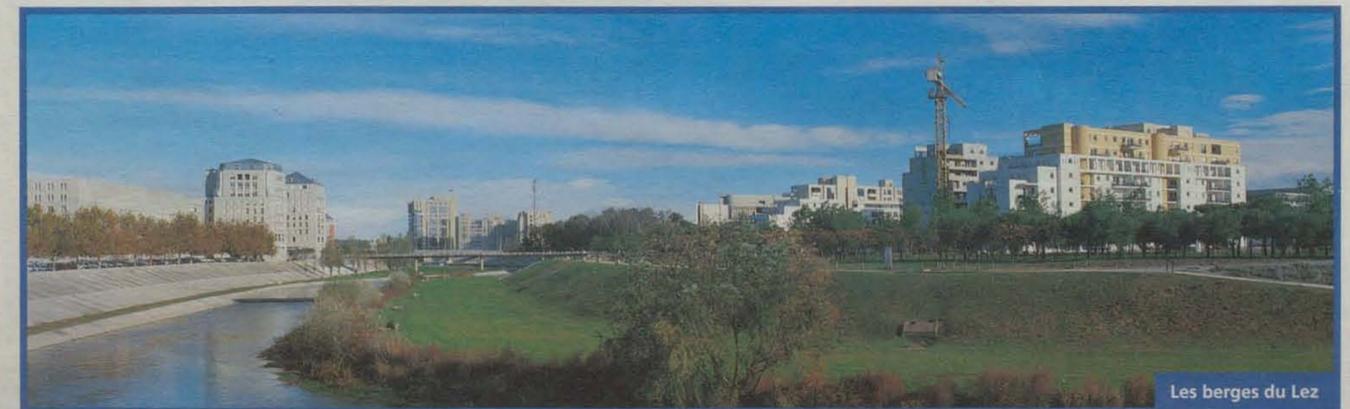
Vue aérienne de Port Marianne : le bassin Jacques Coeur est en eau.



Le Parc de l'Académie à Port Marianne Richter : l'habitat en gradins offre de grandes terrasses plantées surplombant la frondaison du parc et le fleuve.



Résidence étudiante en bordure du parc urbain de 2,5 ha et du fleuve. Architecte : Adrien Fainsilber. Paysagistes : Michel Desvigne et Christine Dalnoky.



Les berges du Lez



Odysseum, dans le quartier de Port Marianne Portes de la Méditerranée : un concept exceptionnel qui associe des activités sportives ludiques et culturelles à un nouveau mode de consommation plaisir. Architecte en chef : Desing International (P. Mollé).



Présentation du projet Odysseum en août dernier en présence de Paul Mollé de l'équipe Design International



Une patinoire districtale, signée par les architectes Chaix et Morel, ouvrira à Odysseum à l'automne 2000. Cet équipement unique en France proposera une piste olympique, 1700 places de gradin, et une piste ludique de 1600 m² comprenant des dénivelés et une piste d'initiation.



Le Multiplexe Gaumont Méditerranée, inauguré le 1er avril 1998, construit par B. Gayet et A. Daronian, propose 18 salles, une salle Imax avec un écran géant de la hauteur d'un immeuble de 6 étages et une salle Dynamic.



Un aquarium, outil à la fois attractif, ludique et pédagogique proposera la découverte du monde marin et notamment de la méditerranée. Ouverture prévue en l'an 2000.



MONTPELLIER

en Images



23 janvier

Inauguration des travaux de la cour de l'école Georges-Simenon au Lantissargues. Autour de Gilbert Roseau, conseiller municipal, député, conseiller général du 6ème canton, Francis Salas, le directeur de l'école, et Gérard Castre président du comité de quartier Tastavin-Lemasson, qui succède à Mme Valentin



20 janvier

Bernard Fabre, maire adjoint délégué aux Relations Internationales, reçoit à l'hôtel de Ville M. Benedict de Tscherner, ambassadeur de Suisse en France.



25 janvier

Présentation aux chefs d'entreprises et architectes de l'agglomération, des budgets d'investissement du "Groupe Montpellier" (Ville, District, Opac, Smtu, Serm, Somimon, Semfim, Shemc...) pour l'année 1999 : des budgets en hausse qui permettent de soutenir l'emploi et qui représentent un montant global de 2532 millions.



27 janvier

Rencontre entre les générations : les jeunes du Point Ados pour tous Georges Brassens ont rendu visite à leurs voisins et aînés du club de l'Age d'Or du Lac pour un grand loto



27 janvier

Près de 200 collégiens et écoliers se sont affrontés dans la salle des Rencontres de la Mairie de Montpellier à l'occasion des championnats de l'Hérault d'Échecs. Rappelons que plusieurs écoles élémentaires de la ville bénéficient d'une initiation à ce sport cérébral



27 janvier

Réunion au Mas de Neuville pour discuter de l'aménagement de ce terrain. Autour de M. Jory, président du comité de quartier des Cévennes, Serge Fleurence, maire-adjoint chargé de la démocratie participative, Christophe Moralès, maire-adjoint délégué aux espaces verts et à l'environnement, Christian Bouillé, conseiller municipal et conseiller général du 7ème canton, et Gaëlle Aggéri, paysagiste au service des espaces verts.



28 janvier

Concertation à la Maison pour tous L'Escoutaire avec les habitants du quartier, pour examiner le plan de circulation. De gauche à droite : Christian Bénézis, conseiller municipal, conseiller général du 5ème canton, Serge Fleurence, vice-président de la commission Montpellier au quotidien, et Geneviève Blin présidente du comité de quartier Cité Mion.





29 janvier

Plusieurs centaines de personnes se sont rendues à la deuxième réunion de concertation et d'information sur le Plan Local de Sécurité, organisée pour les habitants des cantons 7 à 10 à la maison pour tous Léo Lagrange. Tous les acteurs de la sécurité publique étaient présents, et en particulier M. Setbon, directeur de cabinet du préfet de Région, M. Khun, directeur départemental de la Sécurité Publique et M. de La Gatinais, Procureur de la République.

29 janvier

Joseph Bensoussan, président de l'Office du Tourisme de la région de Montpellier depuis juillet 1989, a décidé de se consacrer entièrement à ses nouvelles responsabilités de vice-président du Consistoire central. Une cérémonie organisée à l'occasion de son départ a permis au député-maire de lui rendre hommage à son action et de dresser un bilan très positif de ces dix ans de présidence. A ses côtés, Michel Guibal le nouveau président de l'office du tourisme.



4 février

Près de 1000 personnes s'étaient déplacées pour entendre la conférence de Georges Frêche, programmée par l'université du Tiers Temps, sur le thème "le christianisme : de Jésus-Christ à Saint Augustin". De gauche à droite : le professeur Dauverchain, président de l'Université du Tiers Temps, Georges Frêche et Jacqueline Bégin, adjointe au maire déléguée à l'Age d'Or.



1er février

1er février

Inauguration en musique de l'exposition Edith Piaf à la Maison pour tous l'Escoutaire en présence notamment de Bernard Encontre le directeur, et de Joseph Claverie, conseillère municipale



1er février

Exposition sur la guerre civile en Espagne organisée par les collégiens de la Paillade



4 février

Monseigneur Ricard, Evêque de Montpellier, Georges Frêche et Philippe Saurel étaient présents à l'inauguration de la nouvelle communauté de l'Arche de Jean Vanier, "L'Horizon", au Mas Rouge. Ce foyer, dirigé par Jean Christian Poirel, accueille des personnes ayant un handicap mental



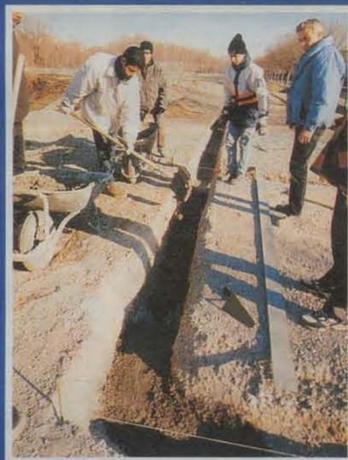
31 janvier

Le député Gilbert Roseau, conseiller municipal, conseiller général du 6ème canton, et Yvan Velay conseiller municipal, ont été invités au repas de début d'année organisé par les boulistes du Lantissargues



1er février

Chantier-école de préqualification dans les métiers du bâtiment : 16 demandeurs d'emploi ont été recrutés par l'association IPS pour une durée de 8 mois afin de construire un bloc vestiaire et sanitaire sur les terrains annexes du stade municipal de la Mosson. Pilotée par le PLIE, cette action de formation et d'insertion devrait permettre aux 16 bénéficiaires d'acquiescer une véritable expérience professionnelle dans un secteur porteur d'emploi



6 février

Inauguration des travaux de la cour de l'école élémentaire Jacques Brel, à la Cité Mion, en présence des élus de la Ville, Andrée Weill, Max Lévitte, et Christian Bénézis. Au micro, le directeur de l'école, Gaby Puch. Le réaménagement comporte : la réfection complète des trois niveaux de cour avec un enrobé neuf ; la création d'un terrain multisports et la pose de deux panneaux de basket ; le tracé de divers jeux, l'aménagement d'un potager ; l'installation de deux points d'eau et la plantation d'arbres.



10 février

A l'occasion du cinquième anniversaire de "Solidarité DOM-TOM Hérault", Georges Frêche accompagné des élus de la Ville, Louis Pouget et Daniel Parent, s'est rendu dans les locaux de l'association à la Paillade où il a été reçu par le président Omer Drigny et la directrice, Maryannick Alexandre.



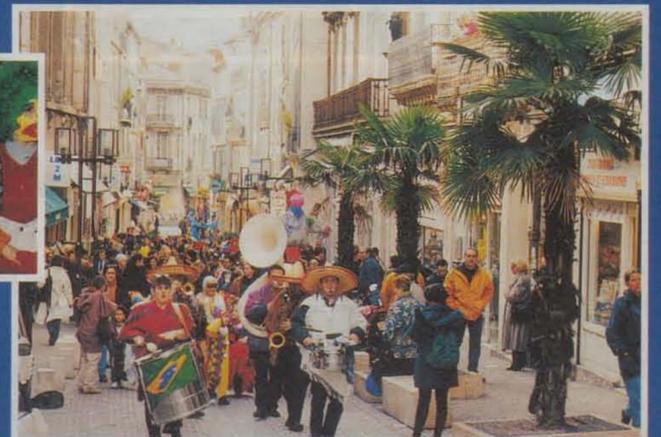
4 février

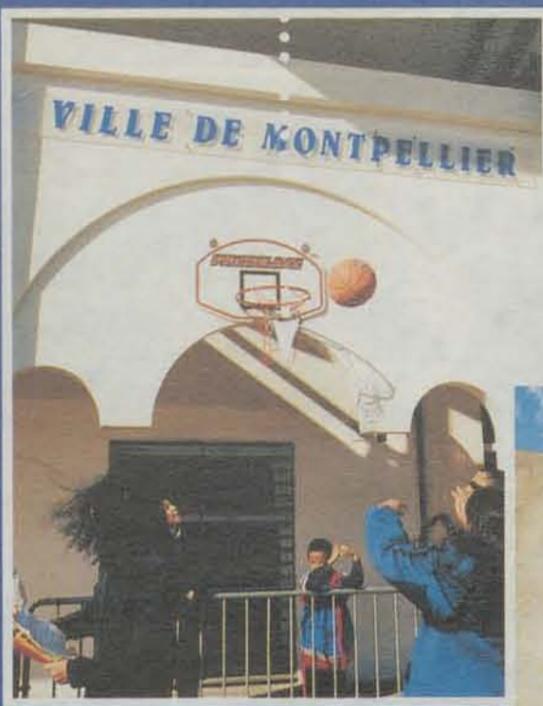
Les membres du comité de quartier Saint-Martin l'Escoutaire et leur présidente, Geneviève Mercier, ont remis un chèque de 6000 francs, fruit d'une braderie, au profit de la Ligue contre le cancer, présidée par le professeur Pujol.



9 février

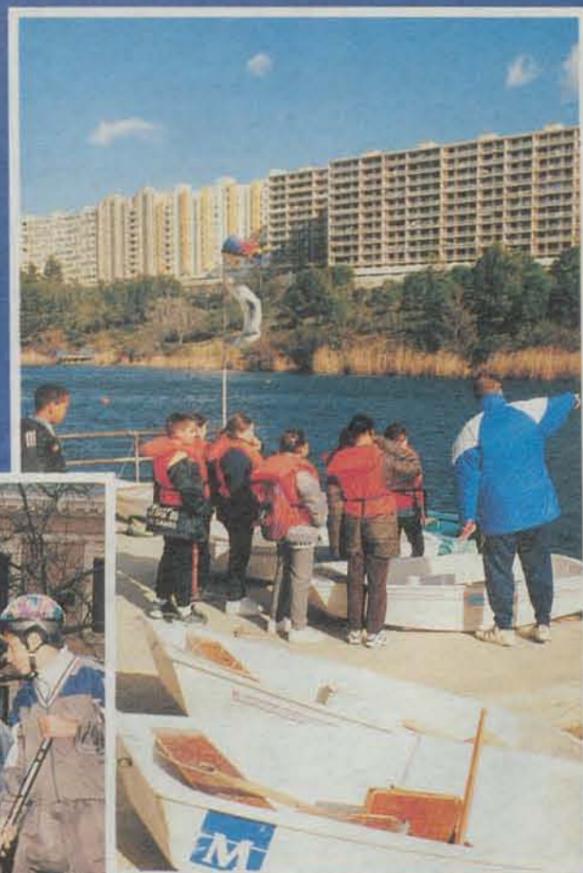
Sur l'initiative de l'association du Nouveau Sainte Anne, plus de 220 enfants des écoles Lamartine et Pasteur, déguisés sur les thèmes du cirque et de la cour des Miracles ont fêté Carnaval en défilant dans les rues de L'Escusson. Une joyeuse journée qui s'est terminée par un goûter offert aux participants au Carré Sainte-Anne





Vacances d'hiver

Animation Place aux sports dans tous les quartiers de la ville. Ici, à la Maison pour tous Georges Brassens, à la Maison pour tous Léo Lagrange et au Lac des Garrigues



12 février

Inauguration des travaux de réfection de la cour de l'école maternelle Luis de Camoëns à l'Aiguelongue.

De gauche à droite : Mme Liza, Inspecteur d'Académie ; Christine Lazerges, conseillère municipale, députée de la 3ème circonscription ; Philippe Saurel, conseiller municipal, conseiller général du 3ème canton ; Andrée Weill, conseillère municipale déléguée auprès de Max Lévitá ; et Caroline Bellina, directrice de l'école maternelle



14 février

Trois cent coureurs ont participé au Cross country de la Fraternité organisé par l'Entente Montpellier Athlétisme au domaine de Grammont avec un objectif : mieux faire connaître les Droits de l'Homme

16 janvier

Francis Huguet, président du Salon International Euroméditerranéen Coiffure et Esthétique, conseiller du District, reçoit les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite des mains de M. Yvan Houssard, chargé de mission auprès de Marylise Lebranchu, ministre du Commerce et de l'Artisanat. On reconnaît à ses côtés le président André Vézinhet et Bernard Fabre, maire-adjoint représentant la Ville et le District de Montpellier



21-23 janvier

Conférence Euro-Méditerranéenne des Villes Durables
De gauche à droite : Adriano Garcia Lloygorri, maire adjoint de Madrid ; Ana Maria Rico Terron, Malagà ; Luis Manuel Coelho, maire de Faro ; Salvador Rueda Valenzuela, expert de la Commission Européenne ; Georges Frêche ; Joao Vargues, Faro.



Montpellier au quotidien

MARS 1999 / N°226

"C'est la première fois que j'assiste à une réunion de Montpellier au Quotidien, et je suis satisfaite de la qualité de l'écoute de nos élus..."

A l'exemple de cette habitante du quartier Ste-Anne, venue participer à la réunion de la Commission, le 2 février dernier, ce sont quelque 26 % de Montpelliérains qui recourent régulièrement à cette structure, et qui expriment leur satisfaction dans 85 % des cas. Serge Fleurence, vice-président de la Commission, nous en rappelle les principales missions...



Serge Fleurence, pouvez-vous définir l'esprit de la Commission Montpellier au Quotidien ?

L'objectif de cette commission est de permettre un échange direct, entre particuliers, représentants de comités de quartier ou d'associations avec les élus et fonctionnaires de la ville. Les problèmes abordés à l'intérieur de cette commission concernent des demandes de proximité : clôturer un espace de jeux d'enfants, poser une barrière de sécurité le long d'une voie dangereuse, éclairer un lieu de promenade, réparer un trottoir, faire procéder au nettoyage des rues lorsqu'elles appartiennent au domaine public



communal, etc... Les rencontres se déroulent de manière très informelles. Chacun peut prendre la parole et exprimer ses besoins. La demande est enregistrée, une explication peut être formulée sur place et dans tous les cas une réponse écrite sera adressée au demandeur. Ces réunions de la Commission sont également l'occasion de prendre rendez-vous pour des visites sur le terrain, afin de mieux préciser les demandes, voir les solutions envisageables, satisfaire au plus près la demande des tous les usagers concernés...

Avec le "04 67 34 07 07", service de téléphone direct de "Montpellier au Quotidien", un pas supplémentaire a été franchi pour rapprocher l'administration et les administrés ?

Jugez-en par les chiffres. Pour le seul dernier trimestre 1998, la Commission a enregistré 537 demandes d'inter-

ventions relevant véritablement de ses compétences. 169 demandes concernent des problèmes concernant l'Espace Urbain Nettoyement. A qui faut-il s'adresser pour remplacer un conteneur ? Comment faire supprimer un tag sur un mur ? (voir les réponses ci-contre)... Viennent ensuite les problèmes concernant la Régulation Trafic Eclairage Public, la

Police Municipale, l'Eau et Assainissement, les Espaces Verts... Nous allons continuer de promouvoir ce service auprès de la population, et nous ne pouvons qu'inciter les 70 % des Montpelliérains qui n'ont jamais eu recours à "Montpellier au Quotidien" à le faire, directement, ou par le biais de leur Comité de Quartier ou l'association qui les représente.



Conteneurs !

Nombre de demandes des Montpelliérains concernent le remplacement de conteneurs volés ou endommagés. En cas de vol, une déclaration obligatoire de vol est à déposer auprès de la police municipale qui transmet ensuite à la société chargée du remplacement. Pour tous autres motifs, contacter le service Espace Urbain Propreté, au 04 67 34 73 66.



Tags !

Pour faire disparaître un Tag sur le territoire communal, contacter la commission "Montpellier au Quotidien", au 04 67 34 07 07, qui enregistre votre demande et intervient dans les plus brefs délais



Zac Port Marianne - Portes de la Méditerranée

La concertation est lancée

Par délibération en date du 31 juillet 1998, le Conseil Municipal de la Ville de Montpellier a approuvé le dossier de création de la ZAC Port Marianne - Portes de la Méditerranée. Dans le cadre de la concertation organisée en accompagnement de chaque étape de la procédure de ZAC, le projet de dossier de réalisation est mis à la disposition du public

accompagné d'un cahier sur lequel chacun pourra formuler ses avis, remarques, ou suggestions. Cette mise à disposition se déroulera du 8 au 26 mars 1999, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures, à la direction aménagement programmation (3ème étage de l'hôtel de Ville). Une réunion publique de concertation se tiendra le 8 mars à 16 heures,

salle Magnol de l'hôtel de Ville. Cette étape précèdera le bilan définitif de la concertation et l'arrêt du dossier de réalisation de la ZAC Port Marianne - Portes de la Méditerranée par le Conseil Municipal avant son approbation par le même Conseil.

MOUVEMENTS D'ORCHESTRE

La Philharmonie de Chambre de l'Orchestre de Montpellier a donné récemment une série de concerts sur le département, organisée en collaboration avec l'Association Départementale Danse et Musique (ADDM 34). Dans le cadre des concerts proposés aux étudiants, l'orchestre s'est déplacé pour la deuxième fois de la saison à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres. Une intervention réalisée au Centre de Gérontologie Clinique Antonin Balmès du CHU, organisée en partenariat avec l'Association Loisirs et Culture du CHU de Montpellier et son président, Bernard Fouchy, a également permis à l'Orchestre de démontrer sa mobilité, et sa volonté d'amener la musique au plus grand nombre, y compris auprès de ceux qui n'ont plus l'autonomie suffisante pour se rendre dans les salles de concert.

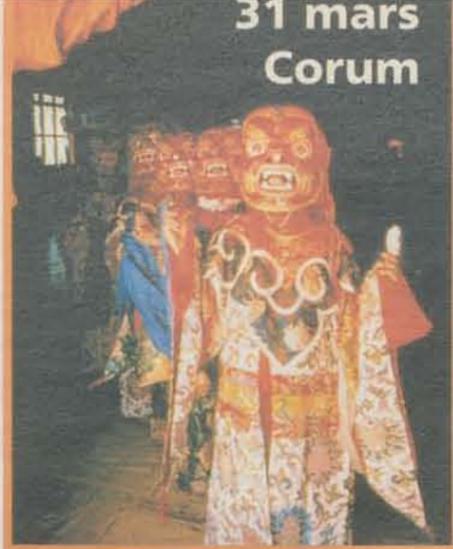
LES FLAMANDS ET HOLLANDAIS AU MUSÉE FABRE

Après une absence de plusieurs mois, les tableaux flamands et hollandais du Musée Fabre ont retrouvé leur place en son sein. A l'occasion de leur exposition à l'Institut Néerlandais à Paris pendant le printemps 1998, puis au Pavillon du Musée Fabre à Montpellier pour "Reflets d'un Siècle d'or" durant l'été, ces chefs d'oeuvre de même que leur cadre ont été restaurés et un catalogue complet du fonds a été édité. Cet ensemble, qui est un de plus admirables des collections publiques françaises, est montré dans les Salons Fabre et dans l'Atrium du Musée, espaces récemment réaménagés et équipés d'un nouveau système d'éclairage. Musée Fabre - 39, bd Bonne Nouvelle - 34000 Montpellier
Tél : 04 67 14 83 00

DÉNOMINATION DES ECOLES : ERRATUM

Dans le numéro 225 de Montpellier Notre Ville, en publiant la liste des écoles nouvellement pourvues d'un nom patronymique, nous avons omis de citer les dénominations des Groupes scolaires Vert Bois et Villeneuve d'Angoulême :

- Groupe scolaire Vert Bois : maternelle (Mère Teresa) ; élémentaire (Jules Ferry) ;
- Groupe scolaire Villeneuve d'Angoulême : maternelle (Aliénor d'Aquitaine) ; élémentaire (Ronsard)



31 mars
Corum



Moines Danseurs du Tibet Danses et musiques du monastère de Shetchen

Chaque année, à la fin du premier mois du calendrier tibétain (février ou mars), au monastère de Shetchen, deux jours sont consacrés à un festival de danses sacrées, extrêmement codifiées par la tradition, ponctuant 10 jours et 10 nuits consécutives de cérémonies. La troupe des moines-danseurs du Tibet, accueillie au Corum dans la programmation Danse à Montpellier, est composée de douze danseurs, un maître de chant et trois musiciens, âgés de 16

à 25 ans et formés, dès leur enfance, aux pratiques et arts de la tradition tibétaine. La beauté du spectacle, composé en 7 tableaux, s'appuie autant sur les couleurs des costumes et des masques, que sur les sons, la profondeur et la sérénité de ces danses millénaires, et pourtant d'une étonnante modernité. Durée du spectacle : 1h20.
Moines-danseurs du Tibet
mercredi 31 mars - 20h30 - Opéra Berlioz/Le Corum
Info : 04 67 60 83 60

Théâtre occitan

Las Arelhas del diable

Du mercredi 7 avril, le Théâtre du Griffy présentera un spectacle en occitan, d'après un conte traditionnel recueilli par Cantalaussa, écrivain occitan du Rouergue.

Mis en scène et interprété par le Théâtre de la Rampe, ce spectacle s'adresse à tous les enfants, dès 4 ans. Il conte l'histoire de trois frères, Popet, Marquet et Pistolet qui vi-



lans une pauvre maison. Le père leur demande d'aller gagner leur vie et, désespérés, ils finissent par frapper à la porte du Diable pour obtenir une place... Qui coupera les oreilles de l'autre ? Patron ou valet ? Un drôle de jeu se met en place...

Du 24 mars au 7 avril - Théâtre du Griffy
42, rue Adam de Craponne - 34000 Montpellier
Tél : 04 67 58 90 90

et aussi...

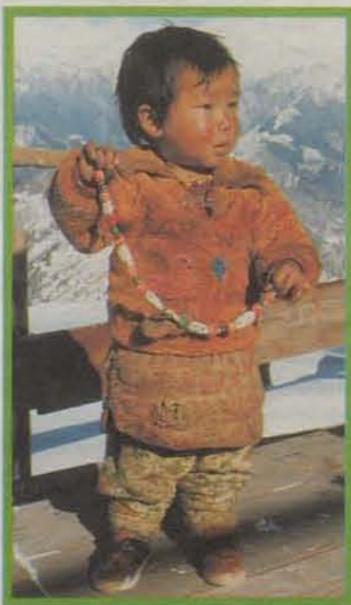


10 mars : Mora Vocis, concert de voix romanes, interprété a capella par un ensemble féminin composé de 7 chanteuses pour faire entendre les premières grandes polyphonies des XII et XIIIème siècles - A 20h30 au Temple de la Rue de Brueys (cours Gambetta)

19 mars : Grand Prix ISC de la Jeunesse : Participez à la Nuit ISC du Cinéma au Gaumont Multiplex, 235 rue Georges Méliès, et votez pour votre film français préféré parmi les 4 sélectionnés



19 mars : Soirée Guinguette avec Zazie Musette : Pour fêter son premier "CD", Zazie Musette et son quartet très swing, convie les spectateurs à un petit concert et soirée guinguette "avec guincheurs attirés et petit vin blanc parfumé" Au Jam à 21h30 - Info : 04 67 60 56 46



23, 24 et 25 mars : XIèmes Journées Vidéo-Psy : Organisé par le Centre de Réflexion et diAction Psycho-Sociale, le Groupe Vidéo-Psy et le Secteur Montpellier Ville II (Dr JP Montalti) avec le concours du CHU et de la Ville de Montpellier. Contact : 04 67 58 89 17

27 mars : Culture sans Frontière (à la Cité U de la Voie Domitienne, une grande fête des pays, avec artisanat local, spectacles, danse et chants, défilés, dégustations culinaires. Ouvert à tous. Venez nombreux.

27 mars au 3 avril : Semaine Tibétaine : Exposition-vente d'artisanat tibétain au Salon du Belvédère (Corum) et une soirée Film-Débat (1er avril à 20h30) à la Salle Rabelais

6 - 7 mars

33ème Concours International d'Accordéon



Placé sous le patronage de l'Accordéon-Club de France, le concours de Montpellier est qualificatif pour les Finales des Concours Nationaux. Les candidats peuvent concourir dans différentes catégories, avec duos et orchestres. Roger Benezeth, président fondateur de l'Accordéon Club Montpelliérain, organise depuis l'origine, cette manifestation conviviale ouverte au public, entre la Salle Rabelais et le Café de l'Esplanade. Un

grand Gala clôture traditionnellement la première journée du concours. Le samedi 6 mars, à partir de 21h, les personnes munies de leur invitation (à retirer au Café de l'Esplanade) pourront assister à un spectacle unique, avec la participation du Grand Orchestre de Milhaud, placé sous la direction de Sabine Soulié.
6-7 mars - Salle Rabelais
Info: Roger Benezeth - 04 67 60 73 49

8 avril au Corum

Serge Reggiani à l'Opéra Berlioz



© Photo Jean-Louis SIEFF

Il semblait s'être retiré derrière ce masque de chef indien, curieux, un brin narquois, réfugié dans les forêts profondes et les horizons placés trop hauts pour qu'y accède jamais la nouvelle tribu des hommes. Et le voilà revenu, pour décocher à bout portant, quelques flèches vigoureuses, témoignant de sa course tumultueuse et folle. Serge Reggiani sera en concert, le jeudi 8 avril 1999 à 20h30 à l'Opéra Berlioz. "Y-a-t'il quelqu'un ?", interrogeait le titre de son dernier album. Acteur, chanteur, peintre, écrivain, "viveur" libre et infatigable, Serge Reggiani est à lui seul beaucoup de monde.

8 avril - 20h30 - Opéra Berlioz
Location FNAC : 04 67 65 38 34